

DOSSIER DE
FORMATION
ROMAND

Table des matières

Table des matières

Liste des abréviations courantes

Bibliographie

I. Histoire générale des sociétés d'étudiants	1
1. La vie d'étudiant dans l'Antiquité.....	2
2. L'éducation au Moyen Age.....	2
3. Les universités au Moyen Age.....	3
4. Les premières universités allemandes.....	4
5. Les formes de vie estudiantine jusqu'en 1700	4
6. Les sociétés d'étudiants au siècle des Lumières	6
7. Les organisations d'étudiants dans l'Allemagne du XIXe siècle.....	6
8. Les organisations d'étudiants dans la Suisse du XIXe siècle.....	8
9. Les sociétés d'étudiants allemandes au XXe siècle	9
10. Résumé	9
II. La Société des Etudiants Suisses	11
1. Histoire de la SES	12
1.1. Le climat politique des années 1830 à 1848.....	12
1.2. La fondation de la SES	13
1.3. 1841 à 1848: première apogée, lutte et déclin.....	14
1.4. 1849 à 1860: prédominance de l'élément patriotique	15
1.5. 1861 à 1877: le débat confessionnel.....	16
1.6. 1878 à 1912: la force créatrice	16
1.7. La fatigue.....	17
1.8. La reprise	18
1.9. Profond mouvement de réforme et évolution des idées	19
2. Statuts centraux et structure de la SES.....	21
2.1. Appartenance à la SES	21
2.2. Structure de la SES.....	21
a. Les Actifs.....	21
b. Fédération des Anciens	22
2.3. Rapports entre la SES et ses sections	22
3. Les Principes de la Société des Etudiants Suisses.....	24
3.1. Introduction	24
3.2. Les trois principes fondamentaux.....	25
SCIENTIA.....	25
AMICITIA	26
VIRTUS	27
3.3. Conclusion.....	28
4. Groupements et sections.....	29
4.1. Rappel.....	29
4.2. Les villes d'études universitaires et leurs sections	29
4.3. Les Groupements.....	30
a. Subdivisions générales	30
b. Les groupements alémaniques et tessinois.....	31
c. La Fédération Romande de la SES (FR)	33
III. LA SECTION.....	35

ANNEXES

Annexe 1: Structure de la SES (I)

Annexe 2: Structure de la SES (II)

Annexe 3: Structure de la FA

Annexe 4: Droits et devoirs des membres de la SES

Annexe 5: Hiérarchie des normes

Annexe 6: Prière de la SES

Annexe 7: Structure des Papiers fondamentaux

Annexe 8: Principes fondamentaux de la SES

Annexe 9: Sections de la SES

Annexe 10: Quelques éléments statistiques

Liste des abréviations courantes

a...	ancien... (aCC, AGa...)
AA	Association d'Anciens
AD	Assemblée des délégués
AC	Assemblée d'une section (Füchse + Burschen)
AG	Assemblée générale
AH	Ancien
AR	Association régionale
BC	Assemblée des membres d'une section
CC	Comité central, membre du comité central
CF&V	Commission Foi et Vie
CG	Commission de gestion
CK	Caissier central
Copol	Commission politique
CP	Président central
CPF	Commission de la politique de formation
CRE	Commission pour les relations extérieures
DC	Discussion centrale
FA	Fédération des Anciens
FC	Fête centrale
FM	Fuchsmajor (ou Fuxmajor)
FR	Fédération romande
SC	Secrétaire central
SES	Société des Etudiants Suisses
TH	Tribunal d'honneur
VCP	Vice-président central
x	Président de section
xx	Vice-président de section
xxx	Secrétaire de section

I. HISTOIRE GENERALE DES SOCIETES D'ETUDIANTS

Histoire générale des sociétés d'étudiants

1. La vie d'étudiant dans l'Antiquité

Au IV^e siècle de notre ère, Athènes était le centre de la vie intellectuelle. L'étudiant suivait les cours d'un seul professeur dont les auditeurs formaient une association. Ces sociétés étaient bien organisées. A leur tête, on trouvait un prostates secondé par des conseillers. Ces associations veillaient sans cesse à accroître leur effectif et à mettre des bâtons dans les roues des autres sociétés. Le choix des membres ne se limitait donc nullement aux seuls compatriotes. La tâche principale du prostates consistait à se rendre au port à la tête de sa société pour y recruter les nouveaux élèves qui arrivaient par bateau. Son objectif était de gagner de nouveaux étudiants pour son professeur et de combattre les autres associations avec moult massues, glaives et pierres. On assistait à des batailles rangées jusque dans les rues de la ville.

Lorsqu'un élève arrivait à Athènes, un membre de la société lui offrait l'hospitalité. Ensuite, chacun pouvait le taquiner et l'asticoter à sa guise, tantôt gentiment, tantôt plus vulgairement, selon qu'il était bien éduqué ou non. Par ces brimades, on voulait rendre le nouveau venu plus docile, sans pour autant avoir de mauvaises intentions à son égard. Là-dessus, le novice était solennellement admis dans la société: Les jeunes gens accompagnaient le novice deux par deux et en grande pompe dans un bain public. Les premiers arrivés à l'entrée poussaient de grands cris, se jetaient sur les portes et forçaient apparemment l'entrée afin d'en imposer au nouveau. Parvenu à l'intérieur, celui-ci prenait son bain, puis on lui remettait la longue toge talaire des philosophes, marque distinctive des étudiants. Finalement, on le ramenait en cortège et on le présentait au professeur. Un banquet plantureux et bien arrosé mettait un terme aux festivités. Le nouveau membre payait bien entendu l'addition.

Comme les cours n'avaient lieu que durant la matinée, les étudiants disposaient de passablement de temps pour se consacrer à d'autres activités. Un esclave cultivé, le pédagogue, accompagnait tout étudiant de bonne famille et l'incitait, sur l'ordre du père, à consacrer suffisamment de temps à ses études.

2. L'éducation au Moyen Age

Durant le haut moyen âge, l'éducation héritée de l'Antiquité ne se maintint presque que dans les écoles des monastères. Ce n'est que plus tard qu'apparurent les écoles des cathédrales où se formaient également des laïcs.

Le théologien Gerbert d'Aurillac qui enseigna la dialectique et la logique à Reims vers 970 eut une grande importance dans la création des premières universités. Il exigea que les grandes œuvres soient étudiées dans le texte plutôt qu'en traduction. Or, les documents les plus importants n'existaient souvent qu'en exemplaire unique et les copies étaient chose rare. C'est la raison pour laquelle les étudiants commencèrent à se rendre dans les écoles où étaient déposés ces manuscrits. Ainsi, l'école de médecine de Salerne acquit la célébrité aux XI^e et XII^e siècles grâce aux penseurs arabes et juifs qui y transmettaient la science grecque. De son côté, l'université de Bologne, fondée en 1119, était spécialisée dans le droit. Les universités

sont avant tout **l'aboutissement de l'enseignement scolastique**. Ce n'est qu'en se fondant sur la maturité intellectuelle de ce mouvement que l'on put dépasser la prétendue opposition entre connaissance théologique et connaissance scientifique et aboutir à une synthèse des deux. Dans les universités, on ne se limita plus simplement à la lecture des textes célèbres. La lecture des textes qui était traditionnellement commentée par un professeur fit progressivement place à des exposés systématiques dans le style de la scolastique. Le terme de "leçon" (de *lectio* = lecture) ne s'est pas perdu pour autant. L'expression allemande "Vorlesung" est par ailleurs toujours en vigueur dans les universités.

Avec le temps, nombre d'étudiants convergèrent vers ces écoles et, peu à peu, le besoin de meilleures structures se fit sentir. Les étudiants se trouvant en terre étrangère ne disposaient en effet que de peu de moyens pour se défendre. Ils souhaitèrent la création d'organisations qui facilitent l'étude des manuscrits, fassent valoir leurs droits et apportent assistance et soutien lors d'une maladie ou d'un décès. Des organisations calquées sur le système corporatif de l'époque virent le jour. **Les étudiants se réunirent entre compatriotes et prirent le nom de "societas" ou d'"universitas"**. De cette manière, ils acquirent une position sociale et juridique particulière vis-à-vis du peuple.

3. Les universités au Moyen Age

Les universités se sont constituées à la fin du XIIe siècle. Elles étaient **des corporations privilégiées de maîtres et étudiants**. L'université de Paris et, dans une moindre mesure, celle de Bologne eurent une importance capitale pour toute l'Europe."

Durant le XIIIe siècle, **l'université de Bologne** se présentait comme une corporation d'étudiants qui se gérait elle-même. Peu après 1230, les organisations estudiantines bolonaises se groupèrent en deux grandes universités, les citramontains d'un côté, les ultramontains de l'autre. Chacune se choisit un recteur et se subdivisa en nations avec des procureurs à leur tête. Les procureurs formaient un conseil qui secondait le recteur. Ces confréries avaient leur administration et leur justice particulières. Elles se donnaient des statuts propres et réglaient les questions financières. Elles fixaient, par exemple, le prix des chambres pour étudiants, en accord avec la ville de Bologne. Le recteur exerçait sa juridiction sur les membres de la confrérie et était leur mandataire auprès des pouvoirs publics. Ce n'est qu'au XIVe siècle que l'université perdit de son autonomie au profit de la ville de Bologne.

Les choses ne se passèrent pas de cette manière à **l'université de Paris**. Les étudiants et les maîtres s'assemblèrent, il est vrai, par nations dès l'an 1200. L'université de Paris comprenait ainsi la nation de Normandie pour les Normands et les Bretons, la nation de Picardie pour les Picards et les Wallons, la nation d'Angleterre pour les Anglais, les Allemands et les Suédois et la nation de France pour les autres étudiants de souche latine. Mais, dès le début, la fondation de cette institution exprimait une volonté évidente de la part des autorités de priver les étudiants de l'influence qu'ils exerçaient jusque-là sur l'enseignement. A cette fin, les professeurs de chaque spécialité se groupèrent en facultés et élirent un doyen à leur tête. Ensuite, les facultés se regroupèrent et un conseil de l'université vit le jour qui prit plus tard le nom de sénat. De cette manière, le corps professoral s'appropriait petit à petit le pouvoir de décision et d'élection qui, au départ, était le privilège des nations. Les étudiants de l'université de Paris passèrent ainsi sous le contrôle de professeurs appartenant au clergé.

Au moyen âge, l'étudiant qui voulait être considéré comme un esprit universel se devait de fréquenter plusieurs universités. Les plus représentatifs de ces premiers étudiants à l'esprit et aux mœurs cosmopolites étaient les goliards. C'est ainsi qu'on appelait **les étudiants vagabonds**. Ces clercs défroqués couraient le monde en faisant le métier de ménestrels ou de jongleurs. Il nous reste nombre de poésies goliardiques fort remarquables en latin. Ils ne s'embarrassaient pas des règles vestimentaires de l'église qui prescrivait l'habit ecclésiastique aux étudiants. Dans la société **figée** du moyen âge, les goliards faisaient figure de hors-la-loi et ne bénéficiaient d'aucune protection. C'est la raison pour laquelle ils portaient des habits de soldats ainsi que des armes. C'est dans la tenue militaire de ces étudiants vagabonds qu'il faut voir l'origine des flaus, les uniformes de parade des étudiants.

4. Les premières universités allemandes

La première université sur le territoire de l'Empire allemand de l'époque fut **l'université de Prague**, créée en 1348 par l'empereur Charles IV, roi de Bohême, avec l'autorisation du pape. A l'exemple de l'université de Paris, seuls les professeurs étaient habilités à élire le recteur. Elle comportait dès sa fondation les quatre facultés classiques: la faculté des arts libéraux qui, au départ, était une faculté propédeutique et allait donner naissance à la faculté des lettres, la faculté de droit, la faculté de médecine et la faculté de théologie.

Les autres universités fondées durant le XIVe siècle suivaient grosso modo le même modèle. Mais, bien souvent, on n'y trouvait pas de nations constituées. Au XVe siècle, une vague de nouvelles universités submergea l'Europe. C'est d'ailleurs en 1460 que fut fondée **l'université de Bâle** qui, avec les imprimeries, fera de la ville rhénane l'une des capitales intellectuelles de l'Europe renaissante. Mais à nulle part les étudiants ne disposèrent d'une autonomie administrative comme cela avait été le cas à Bologne. L'admission dans une université de l'époque était triple: L'étudiant était admis à l'université par le recteur, dans la faculté par le doyen et dans le foyer d'étudiants par le comité de la bourse.

5. Les formes de vie estudiantine jusqu'en 1700

Dans le moyen âge finissant, il y eut une évolution dans la provenance sociale des étudiants: Alors qu'auparavant l'accès aux études était avant tout l'apanage de la noblesse, désormais les **fils** de la bourgeoisie étaient en majorité. Ces derniers prirent à leur compte le code d'honneur en vigueur dans la noblesse et l'antique prérogative qui autorisait les nobles à porter les armes. A cette époque, les étudiants vivaient par nation dans des foyers appartenant aux universités. On appelait "bourse" (de *bursa* = bourse, porte-monnaie en cuir) l'endroit où ils suivaient les cours et prenaient leurs repas. C'est également dans **la bourse** que se trouvaient les dortoirs des étudiants. Chaque bourse était sous les ordres d'un professeur. Le terme de "bourse" vient du fait que ceux qui habitaient de tels établissements faisaient habituellement bourse commune. Avec le temps, le terme s'appliqua également à l'ensemble des boursiers vivant dans une bourse. C'est là l'origine probable du mot "bursch". Les boursiers étaient de joyeux drilles et l'ambiance était des plus gauloises. Les anciens et les plus fanfarons brimaient les plus faibles et les terrorisaient. Les beuveries duraient des journées entières et les professeurs faisaient au moins jeu égal avec leurs étudiants. Il n'est donc pas étonnant que les bourses furent une des premières victimes de la Réforme. La

Réforme et ses conséquences donnèrent un coup d'arrêt au train de vie des étudiants. Leur nombre diminua rapidement et les universités en arrivèrent à compter presque plus de professeurs que d'étudiants. La Réforme ne suffit pourtant pas à restructurer le système universitaire et c'est au siècle des Lumières qu'incombera cette tâche.

Si la Réforme vit la dissolution du système des bourses, c'est la contre-réforme qui évinça les nations des universités catholiques. Par contre, en pays réformé, les nations se perpétuèrent jusqu'à l'aube du XVIIIe siècle. L'admission dans une nation se faisait par **la déposition**. Durant cet acte solennel, le nouveau devait subir les bizutages les plus farfelus de la part des étudiants plus âgés. Quand il avait été suffisamment maltraité, le bizut était tenu de donner un banquet et il devenait ainsi membre de la nation. Cette coutume était à ses débuts un acte officiel de l'université auquel recteur et professeurs assistaient. Mais, peu à peu, la déposition dégénéra et les jeunes étudiants furent contraints de servir et d'obéir aux terribles caprices des plus âgés, de nettoyer leurs chambres et leurs souliers pendant une année voire plus. On les contraignait à revêtir des robes ridicules ou à se passer la barbe au cirage. On alla même jusqu'à leur faire subir des pratiques barbares telles que le marquage par le feu. De plus, on commença à les affubler de noms dénigrants tels que "pennales" (de penna = plume), "Mulus" (de mulus = mule) ou "fux" (*de Fuchs* = renard). C'est ce dernier qui fut le plus utilisé et il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Pour couronner le tout, les nouveaux devaient remettre tout leur argent à la nation. Ces abus conduisirent les autorités universitaires à combattre nations et dépositions, ce qui amena leur disparition. Elles ne survécurent pas au XVIIe siècle.

Après la désagrégation du système des bourses, de nouvelles associations d'étudiants indépendantes apparurent dans le courant du XVIe siècle: Les premières '**Landsmannschaften**' (de Landsmannschaft = regroupement de compatriotes) se formèrent dès 1615 dans la clandestinité. Elles étaient dirigées par un 'senior' (de *senior* = plus âgé) qui était secondé par un "consenior" (de *consenior* = senior avec) ou par un professeur. Les Landsmannschaften eurent à cœur de cultiver le vocabulaire étudiantin: On employait les termes de "fux" et de "bursch" en rapport avec le nombre de semestres et sans que cela ait de prime abord une connotation hiérarchique. Elles avaient un penchant prononcé pour les chants d'étudiants et c'est elles qui codifièrent les mœurs concernant la boisson et créèrent le comment, le recueil des règles prescrivant la manière de se comporter dans une société d'étudiants. Pourtant, ces Landsmannschaften ne furent pas à même de fonder des sociétés d'étudiants comme nous les concevons aujourd'hui. Les duels jouissaient d'une grande faveur dans leurs rangs. Ils étaient presque quotidiens et, souvent, des excès se produisirent. C'est principalement pour cette raison que les gouvernements réprimèrent sévèrement les Landsmannschaften à la fin de la guerre de Trente Ans. Elles ne disparurent pas pour autant, mais perdirent beaucoup de leur influence.

En ce qui concerne l'évolution ultérieure des sociétés d'étudiants, une grande signification revient aux ordres étudiantins. Ils étaient de dignes représentants des Lumières et soutenaient des idées égalitaires. Leurs idéaux étaient dignes d'admiration et auraient fait époque. Mais leurs cercles grossissaient sans cesse et il leur fut impossible de satisfaire à leurs idéaux. Car **les ordres étudiantins** cultivaient un cérémonial mystique et une conception de l'honneur poussée à l'extrême: Cela conduisit trop souvent à des duels. Ces ordres disparurent quand les armées françaises occupèrent l'Allemagne. On en trouve les dernières traces en 1819 à Prague.

6. Les sociétés d'étudiants au siècle des Lumières

Au début du XVIIIe siècle, les étudiants de l'université de Iéna, en Thuringe, commencèrent à se réorganiser en *Landsmannschaften*. Cette université fondée en 1558 comptait alors plus de 1000 étudiants, ce qui était considérable pour l'époque. C'est à Iéna qu'enseignèrent plus tard Fichte, Hegel, Schelling, Schlegel et Schiller. Ces organisations étaient structurées en un cercle fermé d'étudiants actifs appelé "corona" (de corona = couronne) et en un cercle plus large auquel appartenaient tous les étudiants originaires d'une même région. Elles mettaient l'accent sur le comment, bien qu'il ne fut fixé par écrit qu'à la fin du siècle. La plus haute sanction était le "verruf" (de *Verruf* = discrédit) appelé plus vulgairement "Verschiss". On la prenait à l'égard des étudiants irrespectueux, mais elle pouvait aussi toucher des philistins. C'est ainsi qu'on nommait les personnes ne fréquentant pas l'université. Si un étudiant se faisait attaquer, par exemple par des apprentis, et qu'il criait "Burschen heraus!", chaque membre devait lui porter assistance armée à la main. Si un professeur était impopulaire, on lui infligeait un énorme charivari et, s'il était têtu, les membres des sociétés quittaient la ville, en dernier recours, ce qui pouvait avoir de graves conséquences économiques. **Les Landsmannschaften essayèrent dans toute l'Allemagne apportant avec elles leur comment.** A la base, elles étaient interdites. Mais les universités durent trouver un terrain d'entente avec ces puissantes sociétés pour obtenir leur soutien lors des grandes manifestations. Plusieurs d'entre elles purent ainsi arborer leurs insignes au grand jour.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, **la franc-maçonnerie** gagna en influence dans les universités. C'était dans l'air du temps. Divers ordres estudiantins se créèrent qui exaltaient les traditions maçonniques et l'esprit de corps. Ces ordres secrets parvinrent souvent à infiltrer les *Landsmannschaften*.

7. Les organisations d'étudiants dans l'Allemagne du XIXe siècle

Au début du XIXe siècle, abandonnant le principe de n'admettre dans leurs rangs que des compatriotes, les *Landsmannschaften* se transformèrent et prirent le nom courant à l'époque de "corps". En l'an 1802, le corps Onoldia était officiellement reconnu par l'université d'Erlangen, en Bavière. Les corps étaient caractérisés par l'obligation absolue de se battre en duel. Dès 1859, la reprise au sabre devint également un principe de ces sociétés. Cela mis à part, **les corps d'étudiants** étaient des plus libéraux en matière de politique, de religion et de science. Ils nourrissaient des sentiments patriotiques et se voulaient confessionnellement neutres. Leur but était de cultiver l'amitié et de rétablir le crédit des sociétés d'étudiants que les pratiques des *Landsmannschaften* avaient tant atteint. La qualité de membre d'un corps entraînait de nombreux avantages, notamment dans la Prusse de l'époque. Cela était tout particulièrement le cas dans les corps dit féodaux qui réunissaient des étudiants d'ascendance noble et comptaient parfois dans leurs rangs des représentants de maisons royales.

Les corps se considéraient comme les tenants de ce qu'ils pensaient être **les traditions estudiantines** et ils contribuèrent à en fixer les coutumes: L'ancien comment des *Landsmannschaften* fut mis par écrit et complété. On emprunta aux ordres estudiantins leurs nombreux signes secrets tels que les désignations "x" pour président, "xx" pour vice-président et ainsi de suite. Les "zirkel" (de *Zirkel* = cercle) sont le résultat d'une stylisation des initiales du nom des sociétés. A l'origine, on les écrivait sans point d'exclamation. Les couleurs étaient apparues dès le milieu du XVIIe siècle dans les *Landsmannschaften* dont les membres

ornaient les bords de leurs chapeaux de rubans de soie de différentes couleurs. Les corps perpétuèrent cette tradition. Ils entretenaient également des relations d'amitié avec les anciens membres de leur société, ce qui amena la création de nombreuses associations d'anciens et l'acquisition de maisons au profit des sociétés d'étudiants.

En 1806, les victoires révolutionnaires et napoléoniennes amenèrent la dislocation du Saint Empire romain germanique. Cela ouvrit la voie aux réformes. En 1810, Wilhelm von Humboldt fonda **la célèbre université de Berlin** où allaient enseigner Fichte, Hegel, Bopp et Schleiermacher. L'objectif de l'université selon Humboldt était une formation qui soit et intellectuelle et morale. Mais en même temps, devant l'effondrement de l'Empire, un sentiment national antifrçais se développa en Prusse et, dès 1813, de nombreux étudiants prirent part à la guerre, par exemple dans le corps franc de Lützow.

C'est dans ce contexte nationaliste que la première association de burschen vit le jour. En effet, en 1815, toutes les Landsmannschaften et tous les corps de Iéna se groupèrent en une société allemande de burschen appelée "**Burschenschaft**" (= association de burschen). Ce mouvement s'étendit rapidement aux universités allemandes avec l'ambition de réunir sous sa bannière tous les étudiants du pays. On choisit comme couleurs le noir, le rouge et l'or de la société Vandalia de Iéna qui avait pris une part active dans la coordination du mouvement. Les Burschenschaften organisèrent en 1817 de grandes manifestations au château de Wartburg en Thuringe pour célébrer le tricentenaire de la révolte de Luther et l'anniversaire de Leipzig. Ces étudiants patriotiques et libéraux aspiraient à une plus grande correction morale par des sentiments plus authentiquement allemands. Ils appelaient de leurs vœux l'unité de l'Allemagne et exaltaient une idée assez floue de liberté. Sur ces deux derniers points, ils se trouvèrent en flagrante contradiction avec la Restauration. En 1819, l'assassinat de l'auteur dramatique allemand August von Kotzebue par l'étudiant Karl Ludwig Sand permit à Metternich de faire interdire les Burschenschaften par le congrès de Karlsbad. Elles prirent alors un caractère clandestin et ses membres furent poursuivis et souvent emprisonnés. En 1827, l'association se scinda en une aile conservatrice, l'Arminia, et une aile révolutionnaire nommée Germania. À cette époque, les Burschenschaften ne se distinguaient pratiquement plus, dans leurs us et coutumes, des corps d'étudiants. En 1848, nombre de burschen anciens et actifs prirent part à la révolution et les couleurs des Burschenschaften furent reprises sur le drapeau républicain.

L'influence des Burschenschaften marqua également les gymnases. Bien que les origines des sociétés gymnasiales soient aussi anciennes que celles des corporations académiques, on les considérait souvent comme de simples imitations des sociétés universitaires. Dès **1815, les sociétés gymnasiales** commencèrent à s'organiser sur le modèle des Burschenschaften. À partir de 1840, la camaraderie et la cohésion de certaines classes terminales amenèrent de jeunes gens tous frais émoulus du gymnase à fonder de nouvelles Landsmannschaften. Ces sociétés de différentes tendances avaient une ressemblance certaine avec les corps d'étudiants, tout en étant de taille plus réduite. Elles ne correspondaient pas- aux anciennes Landsmannschaften, celles-ci ayant évolué.

D'autres associations furent fondées à la faveur de la mode de la gymnastique qui apparaissait à cette époque. C'est ainsi que des sociétés de gymnastique réservées aux étudiants virent le jour. Certaines d'entre elles s'ouvrirent ensuite à tout un chacun. C'est à la même époque qu'on vit apparaître les sociétés de chant. Quelques-uns de ces groupements gardèrent un esprit purement sportif ou culturel, d'autres évoluèrent, reprirent, sous une forme ou sous une autre, les traditions des corps d'étudiants et devinrent de véritables sociétés d'étudiants.

De nombreuses autres associations d'étudiants virent le jour dans l'Allemagne du XIXe siècle. Parmi elles, il faut signaler les sociétés chrétiennes dont l'une de premières fut Bavaria Bonn, fondée en 1844. Ces sociétés d'étudiants s'organisèrent, en réaction contre le libéralisme ambiant, en "Wingolfsbund" et en "Cartellverband der katholischen Mitgliedverbindungen" qu'on abrège habituellement par CV.

La liberté d'association instituée en 1848 fut particulièrement mise à profit par les étudiants pour fonder de nouvelles sociétés. C'est à cette époque qu'une grande partie des associations d'étudiants adhèrent aux organisations faïtières nouvellement créées. Mais des tensions apparurent immédiatement entre elles, le plus souvent en rapport avec la question des duels et des combats à l'épée. Elles finirent par se discréditer mutuellement et par rompre les relations qu'elles entretenaient. Une autre conséquence de la liberté d'association fut que les anciens étudiants restèrent davantage liés à leur société, ce qui amena, comme c'était le cas chez les corps, la création de nombreuses associations d'anciens et l'acquisition de maisons au bénéfice des sociétés d'étudiants.

Au XIXe siècle, les corporations d'étudiants ne comptèrent jamais plus que la moitié des étudiants allemands. Elles fixèrent malgré tout une certaine image des étudiants dans la conscience de leurs contemporains. Les revendications des étudiants ne faisant pas partie de ces corporations n'y changèrent rien. C'est en vertu de cette image et de ces traditions estudiantines que des sociétés furent fondées à l'étranger: en Suisse, bien sûr, mais aussi en Amérique du Nord et en Amérique latine, à Moscou et même à Tokyo. Durant ces années, les corps d'étudiants comptèrent dans leurs rangs des caractères aussi différents que Otto von Bismarck et Wilhelm Liebknecht, tandis que Heinrich Himmler était membre d'une Burschenschaft et Karl Marx d'une Landsmannschaft.

8. Les organisations d'étudiants dans la Suisse du XIXe siècle

Hormis l'université de Bâle, la Suisse ne comptait aucune haute école au seuil du XIXe siècle, si ce West des établissements semblables à de petites facultés créés à la Renaissance, comme le Carolinum de Zurich. En **1806**, la **société Belles Lettres** vit le jour en Suisse romande. Cette association de tendance modérément libérale était caractérisée, comme son nom l'indique, par un fort penchant pour les études littéraires. Elle ne fut jamais très active politiquement. En **1832**, il existait des sections à Lausanne, Genève et Neuchâtel. La société Belles Lettres fut la première à porter couleurs et elle adopta en 1845 le rouge et le vert comme couleurs pour les rubans et les casquettes.

Mais la grande majorité des étudiants suisses l'étaient dans les universités allemandes. Ces jeunes gens très politisés ramenèrent dans leurs bagages l'idée de fonder des associations d'étudiants en Suisse. Le climat politique troublé de la première moitié du XVIIIe siècle amena ainsi la création de différentes organisations d'étudiants à caractère politique. En 1818, des étudiants bernois et zurichois protestants fondèrent **la société de Zofingue**. À l'origine, leur but était de réunir les étudiants libéraux et conservateurs, catholiques et protestants, en une seule association. Mais comme les opinions politiques divergeaient d'un extrême à l'autre, elle décida en 1831 de s'abstenir, en tant que société, de toute politique active. Ce choix provoqua une scission à l'intérieur de la société et, en 1832, une dissidence créa l'Helvetia, une société de tendance libérale radicale. Les insignes de la société de Zofingue

sont le ruban rouge-blanc-rouge et la casquette blanche, tandis que les membres de l'Helvetia portent des casquettes rouges.

Enfin, C'est en 1841 que fut fondée à Schwyz **la société des étudiants suisses** appelée en allemand Schweizerischer Studentenverein, d'où l'abréviation courante de StV. Elle adopta les couleurs rouge-blanc-vert que les Saint-Gallois arboraient depuis un an déjà, soit le rouge de la Suisse mêlés au blanc et au vert de Saint-Gall. Le but des couleurs était d'afficher avec plus d'énergie les principes de la société et de bannir toute timidité de la vie publique.

9. Les sociétés d'étudiants allemandes au XXe siècle

Les étudiants allemands sortirent traumatisés du premier conflit mondial, eux qui étaient pourtant partis au front plein d'enthousiasme. Mais en dépit d'un fort mouvement pacifiste et d'un profond changement des mentalités, **les sociétés d'étudiants connurent un grand succès** durant les années 20. Jusqu'à deux tiers des étudiants allemands faisaient alors partie d'une société. Cela était peut-être dû à l'insécurité qui régnait à l'époque en Allemagne. Ces étudiants gardaient la nostalgie de l'Empire allemand et ils rejetèrent en bloc la république de Weimar.

A l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes en 1933, les sociétés d'étudiants eurent des attitudes divergentes: Les Burschenschaften se laissèrent facilement transformer en "**Kamaradschaften**" (de *Kamaradschaft* = groupe de camarades) qui étaient les organisations d'étudiants nationales-socialistes. Par contre, les corps d'étudiants refusèrent d'exclure leurs anciens membres juifs. Quoi qu'il en soit, le régime hitlérien ne pouvait tolérer ces sociétés organisées démocratiquement. Le parti nazi interdit à ses membres d'entrer dans de telles sociétés. Elles furent dissoutes peu de temps après. On remarquera que nombre d'étudiants prirent une part active à la lutte contre le régime national-socialiste. Plusieurs sociétés parvinrent même à se maintenir quelques années durant. De leur côté, les associations d'anciens se firent les gardiens des traditions estudiantines, ce qui permit ultérieurement de relancer les sociétés.

A la fin de la guerre, une grande partie des universités allemandes étaient désorganisées. Cependant, les cours reprurent dès 1945. Les professeurs et beaucoup de politiciens considéraient que les traditions estudiantines étaient surannées. Durant une certaine période, les sociaux-démocrates interdirent même l'appartenance à une société d'étudiants. Pourtant, beaucoup de sociétés se reconstituèrent vers 1950. En République démocratique allemande, quelques sociétés redémarrèrent dans la clandestinité. Les sociétés d'étudiants actuelles sont les **défenseurs des traditions estudiantines** du XIXe siècle.

10. Résumé

A Athènes dans l'Antiquité, les étudiants bénéficiaient de beaucoup de temps libre et ils formaient déjà des associations. Mais c'est avec la fondation des universités au XIIe siècle (Bologne, Paris) qu'apparurent les premières sociétés d'étudiants. Les universités étaient alors des corporations privilégiées de maîtres et d'élèves. A partir de 1200, les étudiants se groupèrent par **nations** suivant leurs origines. A cette époque, des étudiants vagabonds

sillonnaient les routes. Pour se défendre, ils portaient des uniformes militaires et étaient armés. C'est là l'origine probable des flaus, les uniformes de parade des étudiants.

Les nations existèrent jusqu'à la **fin** du XVIIe siècle. L'entrée dans une nation se faisait par la déposition: Les nouveaux étudiants, appelés "fuchse", devaient servir les plus âgés et leur obéir. Mais il y eut des abus et les nations furent interdites et disparurent. Jusqu'à la Réforme, les étudiants logeaient dans des établissements qu'on appelait **bourses**. Les boursiers étaient de joyeux drilles. Leur nom fut probablement à l'origine du mot "bursch". La Réforme mit un terme aux beuveries qui régnaient dans les bourses et le nombre des étudiants diminua.

Dès le XVIIe **siècle**, les **Landsmannschaften** virent le jour. Ces sociétés d'étudiants dirigées par un "senior" aimaient les chants d'étudiants et codifièrent les mœurs concernant la boisson. C'est à elles que l'on doit l'introduction du comment, le recueil des règles prescrivant la manière de se comporter dans les sociétés d'étudiants. Ces étudiants étaient de fervents adeptes du combat à l'épée. Mais comme les duels devenaient presque quotidiens, les gouvernements commencèrent à réprimer les Landsmannschaften. Elles perdirent beaucoup de leur influence, mais elles réapparurent en force au XVIIIe siècle dans toute l'Allemagne. Au XIXe siècle, les Landsmannschaften prirent le nom de corps. Les ordres estudiantins sont d'autres représentants du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Le XIXe siècle vit l'apparition en Allemagne de sociétés de burschen appelées **Burschenschaften**. Elles étaient formées d'étudiants libéraux et patriotiques dont beaucoup prirent part à la révolution libérale de 1848. C'est également au XIXe siècle qu'apparurent les sociétés gymnasiales et les sociétés chrétiennes telles que le "Cartellverband der katholischen Mitgliedverbindungen" (CV). Les corporations de cette époque fixèrent une certaine image des étudiants dans la conscience de leurs contemporains. Des caractères aussi différents que Otto von Bismarck, Karl Marx et Heinrich Himmler firent partie de sociétés d'étudiants. En Suisse apparurent au XIXe siècle la société Belles Lettres, la société de Zofingue, l'Helvetia et, enfin, la société des étudiants suisses. Les sociétés d'étudiants actuelles sont les défenseurs des traditions estudiantines du XIXe siècle.

II. LA SOCIETE DES ETUDIANTS SUISSES

1. Histoire de la SES

1.1. Le climat politique des années 1830 à 1848

La fondation de la Société des Etudiants Suisses (SES) se situe au point de rencontre de deux facteurs importants: le climat politique suisse des années 1830 - 1848, et le développement des organisations estudiantines au début du XIXe siècle.

- BELLES-LETTRES, fondée en 1806 et caractérisée par des tendances purement littéraires, compte en 1832 des sections à Lausanne, Genève et Neuchâtel;
- La SOCIETE DE ZOFINGUE est née de la rencontre en cette ville, en 1819, d'étudiants bernois et zurichois protestants; pour éviter de pénibles dissensions intestines, la SOCIETE DE ZOFINGUE décide en 1831 de s'abstenir, en tant que société, de toute politique active;
- HELVETIA fut créée en 1832 par des Zofingiens désireux d'affirmer dans la pratique leurs idées libérales; après un départ foudroyant et une éclipse de deux ans, HELVETIA reconstituée en 1837 apparaît nettement libérale-radical.

Quant à l'ambiance des milieux politiques suisses dans cette quatrième décennie du siècle passé, elle fut fort mouvementée: notre pays subissait alors une persécution destinée à renverser les structures chrétiennes, tant protestantes que catholiques, dont il était demeuré solidaire: la fraction extrémiste du parti libéral menait la lutte antireligieuse avec violence, obtenant entre 1834 et 1838 la suppression de trois couvents de religieuses et de deux monastères franciscains de Suisse alémanique. Dans la même période, l'enseignement gymnasial de Soleure, de Porrentruy et de Saint-Gall - ce dernier dans une moindre mesure il est vrai - passa des mains des catholiques à celles des libéraux laïcistes. En 1840, la situation était franchement inquiétante du côté catholique, dont le bilan pouvait s'évaluer ainsi:

- Les cantons:

Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Zoug, Fribourg et le Valais formaient les bastions du catholicisme;

- Les écoles:

Aucune chaire universitaire; en revanche, les collèges d'Einsiedeln et d'Engelberg, et surtout les quatre grands gymnases des Jésuites (Sion, Brigue, Schwyz et Fribourg) assuraient l'enseignement secondaire.

Il ne faut donc pas s'étonner de la nécessité où se trouvaient les catholiques d'avoir une société d'étudiants ayant pour but de former les hommes qui, succédant aux Siegwart-Müller, Leu, Fournier et autres Kalbermatten, lutteraient pour assurer le droit des catholiques suisses à l'existence politique. Entrons donc dans l'histoire de la SES proprement dite...

1.2. La fondation de la SES

1836

Les Libéraux gagnent du terrain et augmentent la pression sur les catholiques.

Un collège est fondé à Schwyz. L'enseignement est confié aux Jésuites, parmi lesquels se trouve le Père Friedrich Hecht, un Saxon et protestant converti. Le Père Hecht avait, en tant que médecin, fait la guerre contre Napoléon. A Schwyz, ses élèves le vénéraient. Le Père Hecht fut le premier à évoquer l'idée d'une société rassemblant des jeunes gens partageant les mêmes idéaux.

1839

Le Père Hecht quitte Schwyz pour la Syrie où il est envoyé en mission. Son successeur est un certain Père Kaspar Waser. Ce dernier fait interdire toute réunion d'étudiants qui n'est pas directement sous la direction des Jésuites. Cette interdiction crée d'immenses tensions entre Jésuites et étudiants, dont certains quittent le collège de Schwyz pour continuer leurs études ailleurs, notamment au Collège St-Michel de Fribourg: entre eux se trouvent Josef Gmür, Karl Styger, Balthasar Ulrich, Josef Vettiger et Alois Lütolf qui, deux ans plus tard, feront partie des membres fondateurs de la SES. L'automne venu, ces étudiants quittent Schwyz en se donnant rendez-vous l'automne prochain à Schwyz.

1840

Lors de la rencontre des anciens étudiants de Schwyz à Bad Seewen, Xaver Wiederkehr propose de reprendre la vision du Père Hecht et de fonder une société de jeunes gens partageant les mêmes idéaux. Cette première tentative fut malheureusement noyée dans la bière le soir même. Mais Karl Styger en parla à son père, le préfet Styger.

Les étudiants décidèrent de se retrouver à Schwyz l'année prochaine, à nouveau en automne.

1841

Vive émotion chez les catholiques suisses à la suite de la suppression de huit couvents par le gouvernement radical d'Aarau.

Fin du mois d'août: les anciens étudiants du collège de Schwyz se retrouvent à Seewen (SZ). On ne parla d'abord pas de politique. Le 31 août, ils se retrouvent pour un "repas d'adieu" chez le préfet Styger. Ce dernier salua les personnes présentes et commença son discours par une brève analyse de l'état de la société et de l'Eglise, puis continua fermement:

"Pouvons-nous, sans rougir, nous permettre aujourd'hui de tels jours fériés? Pouvons-nous en toute insouciance nous adonner à Bacchus et à Epicure? Est-ce l'heure de perdre notre temps avec d'inutiles badinages? La patrie est grièvement atteinte de langueur et de jeunes hommes, qui auraient la capacité et les connaissances et qui se vantent de leur courage, restent apathiques! La patrie prie instamment une meilleure jeunesse, et ceux qui sont interpellés restent immuables et se permettent, maintenant que l'ennemi commence à dévoiler son plan, de gaspiller leur temps avec des réunions sans aucune valeur! Passons aux actes pour la patrie! Donnez vie à une société d'étudiants qui rassemble tous ces étudiants qui pensent encore comme pensaient les pères! Si on le souhaite ou si l'on a besoin de moi je serais volontiers et en tout temps prêt à aider."

On décida ainsi dans l'enthousiasme la création d'une société d'étudiants vouée au bien de la patrie, dans la fidélité à l'idéal des aïeux. Un comité, chargé de l'élaboration des statuts d'ici

l'automne 1842 et du recrutement de nouveaux membres, fut élu: A. Curti (président), G. Krieg (vice-président) et A. Wattenhofer (secrétaire).

Nous pouvons donc incontestablement déclarer le préfet Styger initiateur et fondateur de la Société des Etudiants Suisses.

1.3. 1841 à 1848: première apogée, lutte et déclin

1842

Seconde réunion, le 5 septembre, dans le jardin du préfet Styger. Première détermination des buts de la société: "Union dans l'amitié et la science, pour le bien de la patrie". Arrivée d'un certain J. Gmür, qui sera jusqu'à sa mort l'âme de la Société. Décisions administratives et excursion au Grütli. Pour y prêter serment.

1843

Fondation, le 16 février, de la première section: la **Zaehringia** au Collège St-Michel à Fribourg et, le 16 avril, de la **Suitia** à Schwyz. Le 6 novembre suivra la **Semper Fidelis** de Lucerne et le 4 décembre la première section académique: la **Helvetia Freiburg im Breisgau**, les universités de Bâle, Berne et Zurich n'attirant guère les jeunes catholiques suisses.

AG à Schwyz: élection de Gmür, et audition en grande première du **Riesenkampf**. Décisions: adoption du titre officiel Schweizerischer Studentenverein, **Société des Etudiants Suisses**. Approbation du texte exprimant le but de la SES: "Vertu, science, amitié, selon les mœurs et les croyances de nos ancêtres, dans le sens et selon l'esprit de notre Eglise, pour le bien de la patrie".

Il est à noter que l'adoption de cette formule mettait provisoirement fin aux divergences de vues entre "jésuites" et "libéraux", entre ceux qui mettaient l'accent sur le côté catholique de la SES et ceux qui insistaient sur son esprit civique. Par ailleurs, ce texte laissait la possibilité d'admettre les protestants au sein de la Société: ce qui ne se produisit pas, hors deux cas isolés.

1844

Heinrich Hurter devient le premier membre protestant de la SES.

1845

Le 12 janvier, la Zaehringia de Fribourg se double d'une section romande, la **Nuithonia**. Constatation encourageante: les sections gymnasiales qui sont à l'origine de la SES ont toutes connu, dès leur constitution et pour les premières années de leur existence, la méfiance ou l'hostilité déclarée des autorités de leurs collèges...

1846

AG à Sarnen: d'influents politiciens sont accueillis au sein de la SES comme membres d'honneur extraordinaires. Entre eux se trouve un certain Siegwart-Müller, le mentor du Sonderbund.

Fondation de la section gymnasiale **Rhodania** à Sion.

1847

Le 20 juillet, la diète fédérale ordonne la dissolution du Sonderbund, alliance défensive des cantons catholiques. Refus des sept cantons, qui achèvent leurs préparatifs militaires et

diplomatiques en vue de la guerre civile, désormais inévitable. Election de Jean-Ulrich Salis-Soglio, protestant des Grisons, au commandement en chef des troupes catholiques.

Le 16 septembre, l'AG de la SES fait à Lucerne une manifestation solennelle en faveur du Sonderbund: les allocutions de Siegwart-Müller et du général Salis-Soglio éveillent enthousiasme politique chez les étudiants. La SES prendra part à la lutte.

Le Sonderbund est vaincu. Cette défaite se traduira, pour la SES, par une baisse considérable du moral chez bien des membres, et par une grande difficulté à faire vivre les sections: les Jésuites ayant été expulsés, leurs gymnases deviennent des établissements cantonaux d'enseignement secondaire, et ce dans des cantons à régime désormais libéral.

Décembre: la SES, proche de l'extinction totale, ne peut plus compter que sur ses sections de Lucerne, Soleure, Saint-Gall et Freiburg im Breisgau.

1848

Calme fête centrale à Schwyz, du 11 au 13 septembre. Ce retour aux sources devait redonner force et vitalité à la Société durement éprouvée par le temps. La SES veut à nouveau réunir toutes les forces conservatrices, indépendamment des confessions.

Effet: nouveau départ des sections de Fribourg, de Sion et de Munich, fondation de celle d'Einsiedeln (Corvina).

1.4. 1849 à 1860: prédominance de l'élément patriotique

1850

Introduction du ruban rouge-blanc-vert et de la casquette verte. Elaboration d'un premier chansonnier et du premier journal de la société: la "Schwyzer Zeitung", qui deviendra les "Späte Rosen" (1856), puis les "Monatsrosen" (1857)

Quelques tensions internes concernant l'acceptation des protestants au sein de la SES.

1851

Création de la première section de Porrentruy: **Himeria**.

1857

Selon le Président central Josef Zemp, futur conseiller fédéral, le but de la SES est politique et confessionnel, selon les principes conservateurs et catholiques.

Les premiers ingénieurs débarquent dans la SES.

1858

Lors de l'AG de Fribourg, les dames de Fribourg offrent à la SES son premier drapeau.

Saint Nicolas de Flüe est nommé patron de la Société

1859

Fondation de la troisième section romande, au collège de Saint-Maurice: **Agaunia**. La première section académique de Suisse est fondée à Zurich: Turicia. Rauracia suivra à Bâle en 1862, puis Burgundia à Berne en 1865.

1860

Introduction de la casquette rouge.

1.5. 1861 à 1877: le débat confessionnel

1861

AG à Altdorf: Election du premier CP romand: Comte. Interdiction des duels. Le débat confessionnel prend de l'ampleur.

1864

Vives discussions dans la SES quant au caractère religieux de cette société. En fait, la SES avait été dès sa formation marquée indélébilement par le catholicisme agissant de ses fondateurs, et les circonstances politiques de ces temps n'avaient fait qu'affirmer ce caractère; par ailleurs, alors que les Statuts de la SES leur en laissaient la possibilité, les protestants n'avaient pas rallié la Société.

Cependant, impressionné par le puissant protestantisme libéral d'Allemagne et désireuse de créer dans la jeunesse étudiante suisse un front interconfessionnel contre le radicalisme, la section de Munich propose à la SES de ne plus se réclamer, dans ses Statuts comme dans son attitude, que de "l'esprit du christianisme positif". Romands et gymnasiens alémaniques s'opposent fortement à cette motion que défendent les universitaires.

1866

Les Romands tiennent à Châtel-Saint-Denis une assemblée "séparatiste", où ils décident à l'unanimité de ne pas admettre de réformés comme Etudiants Suisses. Quelques semaines plus tard, l'AG désavoue cette résolution. Il faut toute l'autorité morale de Joseph Gmür pour éviter une scission de la SES: il refait l'unité par l'adhésion de tous au texte de 1843.

1870

Partisans et adversaires de l'infaillibilité pontificale livrent au sein de la Société de violents débats: Romands et universitaires alémaniques sont aux prises. La proclamation de ce dogme par le Concile Vatican I fait taire les disputes.

1873

Le Schisme des catholiques-chrétiens détermine par réaction l'affirmation définitive du caractère catholique-romain de la SES. A l'AG de Zoug, vigoureuse intervention du Thurgovien Wild dans ce sens: il est très applaudi. Par ailleurs, le Kulturkampf a pour effet d'intensifier la vie religieuse des sections. Le débat est clos.

1876

Fondation de **Salévia**, à l'université de Genève.

1877

Ratification par l'AG de Wil des décisions prises à Zoug quatre ans plus tôt, et rédaction définitive de l'article 2 des Statuts centraux: "Le but de la Société est la vertu, la science et l'amitié, selon les mœurs et les croyances de nos ancêtres, selon l'esprit de l'Eglise catholique, pour le bien de la patrie."

1.6. 1878 à 1912: la force créatrice

La SES entre ici dans sa période la plus glorieuse: non qu'elle ait connu à la fin du XIXe la puissance numérique et l'appareil administratif dont elle dispose aujourd'hui; mais c'est à

cette époque que se placent les plus grandes réalisations dont elle peut s'enorgueillir, à savoir l'Université catholique de Fribourg, l'Union de Fribourg pour les questions économiques et sociales, et le Parti conservateur-chrétien-social suisse. C'est à cette époque encore que la SES commence à prendre conscience du rôle international des étudiants et des intellectuels catholiques. C'est enfin dans le même temps qu'elle compte en son sein les membres les plus illustres de son histoire: on retiendra les noms de Mgr Gaspard Mermillod, de Caspar Decurtins, de Georges Python, de Georges de Montenach...

1878

La Burgundia rédige un premier Comment. L'introduction et le contenu d'un tel Comment sont tacitement laissés à la bonne volonté des sections.

1888

Début de la lutte contre le Comment, le Trinkzwang (obligation de boire) et l'autonomie des sections.

1889

Décision du Grand Conseil fribourgeois fondant l'Université de Fribourg. Les pionniers: G. Python, alors Directeur de l'Instruction Publique du canton; C. Decurtins qui avait recruté la majeure partie du corps professoral (curieusement, cinq professeurs étaient membres de la SES...); Mgr Mermillod, enfin, qui avait apporté son appui à la fondation de la faculté de théologie. Les catholiques suisses avaient enfin les moyens de former leurs intellectuels! Les cours commencèrent le 4 novembre avec 29 étudiants, dont 15 étaient déjà Etudiants Suisses, jusque alors membres des sections gymnasiales de Fribourg, dont ils se séparent pour fonder une section académique: la Romania.

1895

La Romania de Fribourg se scinde pour des raisons linguistiques; Désormais, Sarinia groupera les étudiants de langue française et italienne, Alemannia les étudiants de langue allemande.

1909

Les Anciens, qui se groupaient alors que dans quelques associations régionales sans grande efficacité, décident de tenir une assemblée générale à chaque Fête centrale, d'y élire une commission de sept membres ayant pour but d'aider le CC, et de faire leur possible pour développer l'activité intellectuelle de la Société.

1.7. La fatigue

La SES s'était laissé gagner par l'épuisement, n'avait-elle plus rien à donner? On le croit volontiers, au vu des problèmes qui préoccupaient les actifs dans les premières années du siècle. La SES se donnera-t-elle un Comment central, ou laissera-t-on la liberté aux sections d'en adopter un qui leur soit propre? Peut-on obliger les membres d'une section, au cours d'une Kneipe, à boire sur l'ordre du président ou du Fuchsmajor? Le CC a-t-il la compétence de modifier ou supprimer les épreuves nécessaires à l'obtention du grade (envié) de Docteur ès bière? Les couleurs sont-elles obligatoires? facultatives? Doit-on les porter avec ou sans gants? le dimanche et la semaine? On comprend mal que d'aussi futiles questions aient mobilisé l'énergie de la SES durant une quinzaine d'années; mais elles se posaient avec tant

d'importance qu'elles masquaient le phénomène profond qui était à leur origine. Des jeunes de tous les milieux sociaux entreprenaient des études universitaires. En ce début du XXe siècle s'ouvrait l'âge de la "démocratisation des études", comme on dit de nos jours. Jusqu'alors, hormis ceux qui se destinaient à la prêtrise, seuls ou presque suivaient l'enseignement secondaire classique et l'enseignement supérieur les fils de familles riches. Par le fait même, la SES était née, avait grandi dans un milieu d'étudiants aisés: quoi d'étonnant à ce que les sections se soient mises à vivre sur un grand pied, à exiger de leurs membres habit de soirée, participation à la vie mondaine de la ville, fréquentation quotidienne du Stamm? Maintenant, tout cela n'était plus tenable, se voyait remis en question. Au lieu de chercher les causes, on ergota seulement sur les effets. Pour ne pas allonger: vers les années 1910, les sections d'actifs de la SES tombaient l'une après l'autre dans la décadence disciplinée et le vide intellectuel presque absolu.

1.8. La reprise

A Fribourg et à Zurich se constituent, vers 1905 déjà, des sociétés formées d'étudiants catholiques que la misère actuelle de la SES, aux points de vue intellectuel et moral, prive de toute occasion sérieuse de travailler. Avec le temps, les groupes qui se sont formés dans le même esprit dans toutes les universités suisses vont se fédérer, et former la société Renaissance: même idéal, mêmes objectifs que la SES, mais pas de couleurs ni de formes extérieures (c'est tout ce qui nous sépare...). La fondation de Renaissance jeta l'alarme dans la SES, qui se vit obligée d'offrir à ses membres les plus sérieux ce qu'ils auraient dû, autrement, chercher à Renaissance: cette dernière déterminera ainsi le premier pas de la SES vers une nécessaire réforme. Un deuxième pas, très important, fut fait sous l'influence d'un grand Ancien, Mgr Joseph Beck, professeur à l'université de Fribourg. Il appuya de toutes ses forces les sections qui exigeaient de la SES un mode de vie plus conforme à son programme, et employa son autorité à protéger les nouvelles sections-réforme, dont nous allons bientôt parler.

1911

L'AG de Porrentruy avait pour mission de liquider la querelle des formes et des Comments, afin de promouvoir un nouveau départ de la SES. Elle déçut. On attendait un concile, on eut un congrès de folkloristes. On parla de bière et de cérémonial, et de la gravité des sanctions à prendre à cous des Kneipen... Le cirque pouvait continuer, nul ne semblait s'être rendu compte de la gravité de la situation.

1916

La guerre favorisant, semble-t-il, la réflexion des universitaires, l'AG de Zoug porte ses fruits. Le CC intervient sèchement, intime aux sections l'ordre de dépenser moins et de travailler plus. L'AG vote ces résolutions. Le Trinkzwang étant ainsi aboli, la lutte demi-centenaire contre le Comment touche à sa fin. Mais une nette opposition devant se faire sentir dans certaines sections, le CC encouragea la fondation de sections-réforme, qui se caractérisent par un train de vie beaucoup plus modeste, une vie communautaire intense et des extérieurs très simples. C'est en 1916 également que les Tessinois de la Sarinia fondent la Lepontia Fribourgensis; l'année suivante verra se constituer Activitas au technicum de Fribourg.

1917

Création de la première section-réforme, Berchtoldia, à l'université de Berne: les suivantes seront Fryburgia (Fribourg) et Welfen (Zurich). Parallèlement prend forme le Block, que constituent les sections traditionalistes: Alemannia, Bodania, Kyburger, Rauracia, Turicia. Dès 1921, l'émulation entre ces deux types de sections battra son plein, et sera le meilleur agent du renouveau de la SES.

1935

Sections-réforme et Block se réconcilient après quinze ans d'une émulation qui, pour avoir été violente parfois, n'en a pas moins atteint son objectif premier: redonner à la SES la vigueur intellectuelle et la vie religieuse qu'elle méritait d'avoir. Nul n'est plus empêché, désormais, d'entrer en SES pour des raisons aussi minces que l'observance d'un Comment ou le coût des prestations; nul ne peut plus prétendre, par ailleurs, que le Block est en retard. Lui aussi a considérablement évolué, et a mis la fameuse discipline collective de ses sections au service de leur vie scientifique et morale. Le résultat ne s'en est pas fait attendre: le Block est devenu une des grandes forces de la SES. Et c'est fort heureux.

1.9. Profond mouvement de réforme et évolution des idées

Trente ans après l'heureuse résolution de la crise ouverte dans les premières années du siècle, la SES se retrouve dans un profond mouvement de réforme: celui-ci, pourtant, ne procède plus tellement d'exigences intérieures à la Société que de la rapide transformation du monde à l'issue de la seconde Guerre Mondiale et de l'évolution de l'Eglise face à ce monde neuf.

1960

Fondation de la Fédération Romande à l'AG de Schwyz. Les Romands n'avaient certes pas attendu ce jour pour faire partie de la SES: mais comme aucune instance ne coordonnait leur travail, les liens entre sections romandes et CC n'étaient pas fameux. L'ancêtre de la FR, le COROLI - Comité Romand de Liaison, que présida longtemps C. Fromageat - s'était bien donné pour tâche d'organiser des séminaires et des journées d'étude; les moyens matériels lui faisaient cependant défaut.

1961

Selon les décisions prises à l'AG de Sion, l'éminent privilège d'appartenir à la SES ne sera plus désormais réservé aux représentants du sexe mâle. Ces dames pourront s'orner du titre de membre hospes.

1967

Une partie des membres de la Nuithonia fondent l'Aster, qui ne survivra pas longtemps.

1968

A partir de l'AG de Fribourg, les étudiantes sont acceptées au sein de la SES en tant que membres à part entière.

1969

Fondation d'une deuxième section francophone à l'Université de Fribourg: Romandia. Elle ne sera qu'une apparition éphémère...

1971

Les femmes reçoivent le droit de vote actif et passif au niveau fédéral.

1977

Après un long débat sur le but de la Société, la SES décide de s'ouvrir désormais à tous les Chrétiens.

1991

Lors de l'AG de Schwyz, qui marque le 150e anniversaire de la SES, la Société décide d'intégrer la Fédération Européenne des Associations d'Etudiants Chrétiens (Europäischer Kartellverband Christlicher Studentenverbände: EKV).

2. Statuts centraux et structure de la SES

2.1. Appartenance à la SES

Selon l'art. 1 StC, la SES se compose d'étudiants chrétiens comme membres actifs et d'anciens Actifs comme Anciens. Autrement dit, chacune des personnes présentes est ou sera membre de la SES.

De la précédente question il faut distinguer celle de la structure de la SES. Les sections sont constituées par le rassemblement des Actifs pris individuellement dans le lieu d'études ou le domicile donné. On comprendra plus facilement en jetant un coup d'œil à l'histoire de la SES. La constitution de la première section a en effet eu lieu seulement deux ans après la constitution de la SES elle-même en 1841.

De leur côté, les Anciens sont regroupés dans des sections d'Anciens. Les associations régionales se composent quant à elles aussi bien d'Actifs que d'Anciens d'une région déterminée (art. 3 StC).

2.2. Structure de la SES

a. Les Actifs

Cf. schéma: en partant depuis les Actifs (carrés), on constate que ceux-ci sont d'une part regroupés en sections (ronds), que d'autre part ils constituent l'Assemblée Générale (AG).

Organe législatif de la SES

Les organes législatifs de la SES sont constitués d'une part par l'Assemblée des Délégués (AD), d'autre part par l'Assemblée Générale (AG). Elles diffèrent dans leur composition et dans leurs rôles et compétences respectifs. L'AD est formée par les différentes sections; elle élit notamment le Tribunal d'Honneur (Cf. art. 73ss StC). L'AG se compose de tous les membres actifs de la SES, et elle élit en particulier le CC (Cf. art. 60ss StC).

Organe exécutif de la SES

L'organe exécutif est constitué par le Comité Central (CC), qui gère donc la SES.

Le CC est soutenu dans son travail par les commissions suivantes:

- **La Commission Politique de Formation (CPF)** étudie à fond les questions de politique et de formation, prend position sur les sujets d'actualité en collaboration étroite avec le Comité central et la Fédération des Anciens et aide à organiser des manifestations touchant à ce domaine.
- **La Commission Politique (CoPol)** prépare la documentation et élabore les bases de décision sur des sujets politiques qui touchent aux principes de la SES; elle forme les membres de la société et les soutient dans leur engagement politique.

- **La Commission Foi et Vie (F+V)** s'occupe de la mission chrétienne de la SES, elle crée des occasions de discussions objectives sur des sujets d'actualité concernant la religion et l'Eglise, pour le public ou pour les membres de la SES, qu'elle renseigne sur la possibilité d'approfondir les questions religieuses.
- **La Commission de gestion (CG)** examine l'activité officielle du Comité central ainsi que la gestion et la compatibilité du caissier central. Elle peut donner son avis au CC sur des questions juridiques.

Organe judiciaire de la SES

L'organe judiciaire de la SES est le Tribunal d'Honneur. Il est chargé de certaines tâches de nature judiciaire. Les conflits sur l'interprétation des statuts centraux sont portés devant lui.

b. Fédération des Anciens

L'organe législatif est constitué par l'Assemblée des Anciens. Elle se constitue des Anciens individuellement, des différentes sections et des associations régionales.

L'organe exécutif est constitué par le comité de la FA, élu par l'Assemblée des Anciens. Un des rôles principaux de ce comité est l'élection du secrétaire central, qui est en principe uniquement secrétaire de la FA.

Afin de garantir une collaboration optimale entre le CC et le comité de la FA, un "contrat de coordination" (Koordinationsvertrag) a été conclu.

Dans le cadre des buts généraux de la société, la FA s'efforce de rassembler les anciens, d'affermir les forces internes et extérieures de la société, d'exercer une influence conforme à la tradition sur la vie spirituelle et l'idéologie politique des chrétiens suisses. Contrairement aux actifs, qui sont l'élément dynamique et créateur, les anciens ont pour but de maintenir et de soutenir la société. En collaboration amicale avec le Comité central, la FA, en plus de la publication de la revue de la société "Civitas", du soutien et du maintien du secrétariat central permanent et des archives centrales, assume essentiellement des tâches qui demandent de la continuité.

2.3. Rapports entre la SES et ses sections

Les rapports entre la société et ses sections ont un caractère fédératif. Les sections s'organisent librement, par exemple en ce qui concerne l'adoption des usages traditionnels et l'admission des femmes. Cette autonomie est indispensable pour que chaque section ait son caractère propre, mais elle a souvent prêté à discussion dans l'histoire de la SES. Par contre le CC a l'obligation d'examiner si les statuts des chaque section sont conformes aux statuts centraux. La fondation de nouvelles sections et diverses autres dispositions ancrées dans les statuts centraux sont également de la compétence de la société dans son ensemble.

C'est dans les sections que se passe la majeure partie de la vie de la société, c'est là aussi que se concrétisent les principes de base de la SES - Virtus Scientia Amicitia. Le CC prend soin d'organiser des manifestations communes afin de renforcer le sentiment de solidarité entre les

différentes sections. Les membres de la société ont l'obligation d'adhérer à une section et ce n'est qu'exceptionnellement que le CC peut accepter des membres indépendants.

Les sections sont liées par les statuts centraux et ont l'obligation de porter les couleurs de la SES - ruban rouge-vert-blanc et casquette rouge. L'autonomie des sections a permis l'apparition au cours des années de plusieurs formes de casquettes dans diverses nuances dérivant des couleurs fondamentales.

3. Les Principes de la Société des Etudiants Suisses

3.1. Introduction

A sa fondation en 1841, la SES se veut avant tout une société à caractère politique et religieux. Elle compte dans ses rangs des étudiants de tendances conservatrices ayant un idéal fédéraliste et démocratique. Après la guerre du Sonderbund, la SES met en avant des principes catholiques, pour renforcer et affirmer sa position à l'égard des protestants. Au fil du temps, l'aspect strictement catholique perd de son importance. En effet, c'est en **1977** que la SES ouvre ses portes à tous les étudiants **chrétiens**.

Dans le courant des années 80, on exprime la volonté de formuler des principes plus adaptés à la situation actuelle. Des programmes d'action sont mis sur pied, et en 1987, des lignes directrices sont édictées à l'Assemblée générale d'Altstätten.

- Les **principes fondamentaux** expriment les idéaux de la SES.
"La Société des Etudiants Suisses (SES) rassemble des étudiants chrétiens, jeunes et anciens. Ses buts fondamentaux sont l'entretien de l'amitié, l'approfondissement de la foi chrétienne ainsi que la formation générale, en insistant sur la formation et l'action politique." (Cf. pt 1 des PSES)
- Ces principes fondamentaux sont expliqués et développés dans les **lignes directrices**. Les lignes directrices sont les piliers sur lesquels repose le programme d'action, elles sont les suivantes:
 - 1) Ligne directrice **socio-politique**
 - 2) Ligne directrice **de la politique de formation**
 - 3) Ligne directrice **"Foi et Vie"**

Depuis sa fondation, la SES a toujours entretenu des liens étroits avec la politique, en particulier avec le PDC et ses prédécesseurs. La preuve en est que jusqu'à ce jour, 15 des 19 Conseillers Fédéraux PDC étaient ou sont membres de la SES. Récemment, les Conseillers Fédéraux Flavio Cotti v/o Kiki (VCP 1961-62) et Arnold Koller v/o Noldi ont maintenu la tradition. Mais malgré ce qu'on pourrait croire, la SES se veut **apolitique** et est toujours restée indépendante du PDC.

- Les lignes directrices sont concrétisées par un **programme d'action** qui est élaboré par le Comité Central (CC), puis adopté lors de l'AD d'automne. Il entre en vigueur dès son adoption. Le programme d'action fixe des exigences et propose des activités concrètes, et sert ainsi à renforcer l'impact de la Société.

N.B.: Pour de plus amples informations sur la situation politique et générale de la Suisse de 1841, il est bon de se référer à la partie historique du dossier de formation.

3.2. Les trois principes fondamentaux

Les trois couleurs du ruban de Bursch symbolisent les principes fondamentaux de la SES, à savoir:

rouge = amicitia: amitié
 blanc = scientia: science au sens large du terme
 vert = virtus: vertu et foi chrétienne

SCIENTIA

Il faut comprendre le terme de "science" sous ses formes les plus diverses. Dans le contexte de la SES, la notion de science englobe non seulement le savoir, la connaissance (a.), mais aussi la formation et l'action (b.) dans la société et l'Etat (c.).

a. science (savoir / connaissance)

"Les membres de la SES s'engagent pour la liberté dans l'enseignement et la recherche. Cette liberté doit cependant s'exercer de manière responsable." (cf. Pt 7 des PSES)

" La SES encourage le libre choix des études. Se basant sur l'idéal humaniste, elle favorise les discussions interdisciplinaires": (cf. pt 8 des PSES)

b. formation et action

" La formation assure l'épanouissement de la personne et le bien-être de la communauté. La SES forme ses membres pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et responsables." (cf. pt 5 des PSES)

" La SES s'engage pour des causes politiques. Elle n'est pas un parti politique, mais cherche à lier des contacts informels avec les partis proches de sa pensée. (cf. pt 6 des PSES)

c. société et Etat

"Toute activité de la société et de l'Etat trouve ses limites dans la notion de dignité humaine. La famille en tant que noyau de la société doit se trouver au centre de tous les plans et agissements politiques." (Cf. pt. 9 des PSES)

"Les membres de la SES reconnaissent les valeurs fondamentales de notre état de droit libéral et social. Ils approuvent son caractère démocratique et fédéraliste." (cf. pt.10 des PSES)

Par l'écriture d'abord, puis par la religion, la philosophie, le droit, les mathématiques, les hommes ont inscrit en lettres d'or ce qu'ils savaient, et l'ayant communiqué aux générations suivantes, ils ont progressé dans l'amélioration du niveau de vie, des relations entre eux, du bien-être de chacun et hélas aussi des moyens de destruction. Ils ont porté la science sur un piédestal, -car l'homme est toujours avide de savoir- par idéal ou par esprit de gain. La science s'est ainsi introduite dans la vie de tous les jours.

Quelle définition donner à la science? En latin "scientia" signifie- la sagesse, attribut par excellence du sage et de l'homme expérimenté. Actuellement, le concept de "science" se présente comme: toute connaissance humaine sujette à une étude. Dans l'antiquité, celui qui la possédait était apte à gouverner la cité, à indiquer aux hommes la route à suivre, à enseigner ses congénères. Il était le maître avec ses disciples, le patriarche dans sa famille. Ainsi naquirent les écoles philosophiques d'Athènes, avec Socrate, Platon, Zénon, Epicure et Aristote qui, dit-on, forma la première université par l'étendue de ses connaissances scientifiques.

Vingt-cinq siècles plus tard, elles sont des milliers de part le monde à dispenser un enseignement et à transmettre le savoir. Un nombre croissant de branches nouvelles se sont ouvertes à la connaissance, certaines ont fleuri plus rapidement que d'autres et quelques-unes, dépassées et inutiles, se sont éteintes. Les amis de la science ont décuplé, la colossale machine à penser s'est mise en marche, faisant partout ressentir ses effets. Après avoir découvert le monde, l'homme est parti à la conquête de l'espace interplanétaire. Il a en effet construit des barrages contre l'eau, le feu et la maladie, amélioré les moyens de transport, centuplé la production des biens et de l'énergie, conçu des fusées intersidérales, et il semble qu'il ne doive jamais s'arrêter.

Ce n'est pas sans maux que se firent les progrès: les séismes, les épidémies et les forces naturelles vinrent et viennent encore tour à tour détruire ce que l'homme a conçu. Mais la guerre, cette sorte d'autodestruction, est le pire de tous les fléaux. Actuellement, les dangers de conflits sont à peine mesurables, et les conséquences en seraient épouvantables. Parce que la science est une lame à double tranchant, plus elle progresse dans le bien, plus elle peut faire le mal. Ainsi l'atome a détruit des milliers d'hommes avant de servir à des fins pacifiques la cause du progrès et de fournir de l'énergie pour les humains.

Cela nous démontre que la conception des connaissances universelles par ceux qui l'enseignent et ceux qui la reçoivent est loin d'être parfaite. L'homme se repose souvent sur ses connaissances acquises, sans remettre en question ses méthodes ni la valeur de celle-ci. Il ne se retourne pas sur le but de ses découvertes et reste toujours pressé d'en tirer un profit. Les étudiants ont une vision de plus en plus modeste de la science, pour la majorité d'entre eux, être scientifique, c'est avant tout avoir une profession comme toutes les autres, c'est ensuite travailler pour la collectivité comme pour soi, c'est enfin obéir à certaines lois qui sont l'apanage de leurs travaux intellectuels. Le savant comme l'étudiant doit être humble en face du savoir, perspicace devant les difficultés et objectif devant les découvertes.

En conclusion, nous pouvons dire quelle est en définitive la première et la plus importante des lois de la science: c'est de conformer les théories à la réalité concrète et abstraite, la science ne poursuit pas, en effet, un but politique ni économique mais tend à la découverte de la vérité qui n'est ni humble, ni orgueilleuse, ni riche, ni pauvre, mais une en chaque chose et peut-être, Une en tout.

AMICITIA

"Les membres de la SES cultivent une amitié durable entre les générations, les représentants des différentes cultures, langues nationales et confessions." (Cf. Pt. 2 des PSES)

La Société des Etudiants Suisses a-t-elle encore sa raison d'être? Oui, car elle nous offre l'amitié, à condition que nous la souhaitons. Et qui d'entre nous oserait prétendre qu'il peut s'en passer?

Pourquoi sommes-nous StVer? Deux raisons nous y décident: retrouver à l'université l'ambiance que nous avons connue dans les sections gymnasiales, ou suivre l'exemple des copains. Dans les deux cas, c'est l'amitié qui nous engage. Cette amitié nous permet non seulement d'approfondir les contacts déjà établis mais, en plus, de créer de nouveaux liens. Liens combien enrichissants puisqu'ils nous donnent la possibilité de nous confronter aux autres et de les comprendre, quelles que soient leur condition sociale, leur manière de penser et leurs préoccupations! En effet, la SES accueille les étudiants de toutes les facultés de l'Université, des Gymnases et des Ecoles d'ingénieurs, ce qui exige de chacun une large ouverture d'esprit. Cette ouverture d'esprit est indispensable à une amitié vécue.

L'amitié est le ciment de la SES. Elle nous permet non seulement d'approfondir les contacts déjà établis, mais aussi de créer de nouveaux liens. Liens combien enrichissants puisqu'ils nous donnent la possibilité de nous confronter aux autres, et de les comprendre, quelles que soient leur condition sociale, leur manière de penser et leurs préoccupations. A une époque où l'individualisme prône le renfermement sur soi-même, l'amitié offre une ouverture d'esprit certaine.

Cette amitié naît autour d'une table de stamm et tout particulièrement lors de fêtes dans lesquelles plusieurs sections sont réunies. Mais elle jaillit aussi à travers des entreprises communes ou encore dans les réussites et échecs des membres.

VIRTUS

"Conscients de leur héritage historique, ils orientent leurs pensées et leurs actions d'après l'Evangile et les principes de la doctrine sociale de l'Eglise catholique." (Cf. pt. 3 des PSES)

"Ainsi ils comprennent le monde non pas comme fruit du hasard, mais comme création divine qu'il faut respecter. De plus, ils voient dans chaque homme l'image de Dieu, fondement de la dignité humaine." (Cf. pt. 4 des PSES)

Il semble désuet et démodé de parler de vertu dans une époque de libertinage. On se l'imagine austère, sèche, guindée dans un carcan de défenses et d'interdictions imposées par une société victorienne. En fait, quelle que soit l'époque où l'on vit, il faut repousser et mépriser cette vision déviée d'une vertu exsangue.

La vertu est l'habitude de faire des choses bonnes. Une chose est bonne ou mauvaise en fonction d'un critère, une sorte d'idéal. La vertu est donc une tension vers l'idéal que l'on s'est forgé. Avant d'appliquer cette notion de la vertu à l'étudiant suisse, définissons le StVer et son idéal, placé dans un contexte **estudiantin, chrétien et social**.

Etudiant implique une recherche constante de la vérité scientifique, une attitude ouverte à tous les courants de pensée, une absence totale de préjugés qui lui procureraient un abri trompeur.

Chrétien implique une persévérance dans la recherche d'un idéal religieux, parallèle à la formation scientifique: un devoir de remettre en question sa foi, de l'affirmer et surtout de la vivre.

Social implique le contact avec autrui, la discussion sans faiblesse et la lutte sans haine.

Enfin la vertu se confond avec le courage, courage de ses opinions politiques, de sa foi religieuse, de ses responsabilités d'homme et d'étudiant. Courage aussi de contester ses propres idées pour les affermir ou les rejeter, courage d'affronter la discussion objectivement sans principes préconçus mais sans démission non plus. La vertu c'est de rechercher la vérité et d'appliquer les conclusions que nous retirons de nos découvertes.

3.3. Conclusion

La vertu traduit notre aspiration à une vie saine et droite; la science est le point de rencontre de nos intérêts; la vertu et la science sont l'attrait de l'amitié.

4. Groupements et sections

4.1. Rappel

La SES, en se basant sur ses statuts centraux, considère trois différents états pour les sections qui la composent. Une section peut être en activité, suspendue ou en attente (inactivée).

Une section suspendue jouit des mêmes droits que si elle était en activité mais n'a aucune obligation. En fait, ce statut concerne une section en passe d'être réactivée ou qui en offre toutes les perspectives. Une section en attente ou inactivée n'a ni droit, ni obligation.

Aujourd'hui, la SES est composée de plus de 60 sections de 3 types: gymnasiales, académiques, écoles d'ingénieurs.

4.2. Les villes d'études universitaires et leurs sections

Il existe dans toutes les villes universitaires de Suisse des sections membres de la SES.

Bâle

Université: - Rauracia (Block)
 - Froburger
Gymnase: - Munatia (Gymnasia)

Bern

Université: - Berchtoldia
 - Burgundia (Block)
 - Lepontia Bernensis (étudiants tessinois)

Fac de théologie: - Curiensis

Fribourg

Université: - Activitas (ingénieurs)
 - Alemannia (Block)
 - Fryburgia
 - Goten
 - Leonina
 - Lepontia Friburgensis (étudiants tessinois)
 - Neu-Romania (Block)
 - Rezia (étudiants grisons)
 - Sarinia (Fédération Romande)
 - Staufer
Gymnase: - Nuithonia (Fédération Romande)
 - Zaehringia (Gymnasia)

Genève

- Université: - Salévia (Fédération Romande)
 Gymnase: - Arvésia

Lausanne

- Université/EPFL: - Lémania (Fédération Romande)

Lucerne

- Fac de théologie: - Waldstätia
 ETS: - Gundoldinger (Ingenieurbund)
 Gymnase: - Seetalensis
 - Semper Fidelis (Gymnasia)

St-Gall

- HSG: - Bodania (Block)
 - Nothensteiner (Ingenieurbund)
 - Notkeriana
 - Steinacher
 Gymnase: - Corona Sangallensis (Gymnasia)

Zurich

- Université/EPFZ: - Glanzenburger
 - Kyburger (Block)
 - Neu-Welfen
 - Orion
 - Turicia (Block)
 - Welfen

De nombreuses sections gymnasiales exercent leurs activités dans des villes non universitaires: se référer (infra) à la liste exhaustive des sociétés de la Gymnasia et de la Fédération Romande.

4.3. Les Groupements**a. Subdivisions générales**

Les groupements idéologiques en sont la première forme: leur raison d'être se justifie dans la réalisation d'un mode de vie commun exprimé par des principes particuliers et précisé par une opinion relativement uniforme (Block, Réforme).

Le second type de groupement est basé sur - une situation spécifique, qu'elle soit relative à un niveau d'études (Gymnasia ou Ingenieurbund) ou à une région linguistique (Fédération Romande, Lepontia).

b. Les groupements alémaniques et tessinois

Le Block

Remarque préliminaire:

Le Comment (ou "Komment" = coutumier) constitue l'élément spécifique de ce groupement. Le Comment est la stricte codification du comportement, des usages, de l'habillement, du comportement avec les boissons ainsi que des pénalités pratiquées au sein de la société.

Le Block (Bund akademischer Kommentverbindungen que l'on peut traduire en fédération des sociétés commentiques académiques) est un très vieux groupe de pression au sein de la SES. Il trouve ses origines au début du 20ème siècle: les sections devenant de plus en plus nombreuses, la question de la valeur et de l'existence du Comment apparut comme de plus en plus brûlante. Après la tentative avortée d'instaurer un Comment unifié, puis par l'abolition du Trinkzwang (obligation de boire) à l'AG de Zoug en 1916, le terrain était propice à la création de ce que les conservateurs appellent les "sociétés à service réduit", future Réforme. Or, un groupe de sociétés resté favorable à l'application d'un Comment strict se ligua en 1919 en un "Block" opposé aux réformateurs. Ce furent les sections Rauracia, Burgundia, Alemannia, Kyburger, Turicia, rejointes plus tard par Neu-Romania et Bodania. Le Block, dissout en 1936 et reconstitué en 1941, devint un groupe de pression très puissant par son poids, son engagement et sa structure.

Le Block est dirigé par un présidium occupé selon un tournoi, tous les sept ans, par chaque section durant une année et composé par un Bundesobmann, un chancelier et un chef de l'information. Cette structure permet à ce groupement de défendre ses valeurs fondamentales qui sont la sauvegarde et la défense des intérêts de la SES, la protection des traditions instaurées par les anciens ainsi que sa conception d'une société et du Comment. Cette philosophie est appliquée par le biais d'un engagement dans de nombreuses institutions de la SES comme les commissions et la rédaction des papiers fondamentaux. De même, une influence significative est réalisée par une participation à la politique estudiantine. Finalement, l'effet le plus visible de l'activité du Block est le choix et l'élection du CP et du CC, car une fois qu'un prétendant voit sa candidature avalisée par ce groupement, la pratique du vote obligatoire (Wahlzwang) pour cette personne a un effet déterminant.

Le Block a également une vie interne au travers de diverses activités comme le Blockfest tous les cinq ans, le week-end des fûchse du Block ou le tournoi de football. IG reste à remarquer que toutes les sociétés du Block pratiquent un stamm journalier.

Gymnasia

La Gymnasia s'est constituée le 5 septembre 1970 à l'AG de Wil comme groupement de sociétés gymnasiales par la volonté de 4 sections: Markovia, Corvina, Suitia et Wikinger. Ce groupement a soulevé beaucoup d'intérêt et de nombreuses sociétés l'ont rejoint par la suite. A l'heure actuelle, la Gymnasia est composée de 18 sociétés, ce qui en fait en terme quantitatif le mouvement le plus fort de la SES.

Les sections sont: Abbatia Wilensis (Wil), Angelomontana (Engelberg), Berovia (Beromünster), Brigensis (Brigue), Corona Sangallensis (St-Gall), Corvina (Einsiedeln), Desertina (Disentis), Markovia (Nuolen), Munatia (Bâle), Palatia Solodorensis (Soleure), Paludia (Heerbrugg), Penteseilea (Appenzell), Rotacher (Appenzell), Rusana (Altdorf), Saruna

(Sargans), Seetalensis (Hochdorf), Semper Fidelis (Lucerne), Struthonia (Stans), Subsilvania (Sarnen), Suitia (Schwyz), Surlacla (Sursee), Wikinger (Immensee), Zaehringia (Fribourg).

Le présidium, élu annuellement à chaque AD de printemps, se compose d'un président (GP), d'un vice-président (VGP) qui s'occupe aussi des finances et d'un secrétaire (GA). Ce comité se charge des objectifs du groupement qui consiste à renforcer les liens entre les membres, à organiser des forums de gymnasiens, à discuter préalablement des tractanda des AD, à servir de partenaire de discussion avec le CC ainsi qu'à prendre une part active à la politique estudiantine gymnasiale (exemples: "Rotacher Manifest" 1968 et "Manifest zur Reform der Mittelschule 1975").

Les activités spécifiques à la Gymnasia sont la fête annuelle liée à des joutes sportives qui a lieu en automne ainsi que le séminaire de formation continue qui a lieu en janvier.

Ingenieurbund

L'Ingenieurbund (alliance des ingénieurs) a été fondé en 1966 par l'Activitas (Fribourg), die Gundoldinger (Horw), die Ruithonen (Burgdorf) et Turania (Winterthur) suivies par die Habsburger (Brugg/Windisch) en 1967, Daltonia en 1976 et die Nothensteiner en 1985. Les contacts avec l'Activitas, très fructueux au départ, furent tributaires de sa disparition sporadique et n'ont pu être à nouveau intensifiés. Les statuts actuels de l'Ingenieurbund datent du 20 août 1990. Ce groupement a pour but de mettre en valeur l'importance particulière des ingénieurs au sein de la SES, ainsi que de servir de liens entre les sections et la SES dans une finalité de travail commun plus intensif. Il a aussi un présidium constitué par un Ingenieurobmann et deux assesseurs dont la fonction est d'organiser le groupement, garder le contact avec le CC, les autres groupements et les commissions. Le comité est élu chaque année à l'AG.

Les activités internes de l'Ingenieurbund sont la conférence des Anciens, la journée de l'ingénieur et l'Ingenieurstamm.

Lepontia

La Lepontia a été créée le 1^{er} août 1885 à l'occasion de l'entrée en fonction de l'évêque Eugenio Lachat à la tête de l'administration apostolique de Tessin. Elle regroupait les étudiants tessinois dans chaque ville universitaire en sections indépendantes. Ces sections interrompirent individuellement leurs activités en 1967-1968. Après une césure d'une décennie environ, on s'activa à les relancer sous la forme d'une société unique (Lepontia Cantonale) dont les antennes bernoises (Lepontia Bernensis) et fribourgeoise (Lepontia Friburgensis) se sont reconstituées en 1987 et 1989.

La finalité de la Lepontia vise à renforcer les liens amicaux entre ses membres et à compléter la formation ainsi que la préparation à la pratique professionnelle dans une logique interdisciplinaire. Dirigée par un comité composé d'un président, d'un secrétaire et d'un caissier élus bisannuellement sans tournus défini, la Lepontia s'efforce de prendre part aux institutions de la SES. Les activités internes sont la fête estivale annuelle au cours du Jeûne fédéral ainsi que des activités culturelles diverses, dîners et Kommers.

La Réforme

La Réforme (Reformgruppe ou RG) a été fondée le 9 juillet 1983 à Fribourg par 7 sections universitaires (Berchtoldia, Froburger, Fryburgia, Neu-Welfen, Orion, Staufer et Welfen). Il faut remarquer cependant que la pensée de ce groupement est bien antérieure à sa fondation. En effet, déjà à l'aube de ce siècle de nombreuses voix s'élevaient au sein de la SES pour critiquer ses coutumes ainsi que ses très fréquentes et excessives mondanités académiques auxquelles elles ne pouvaient plus s'identifier, ces formes n'étant plus acceptables pour des raisons financières et d'un point de vue socio-moral.

Dans cet état d'esprit se constituèrent à Berne la section Berchtoldia en 1917 et en 1918 la section Fryburgia à Fribourg. Par la suite, d'autres sections furent créées à Zurich et à Bâle. Sans être formellement liées, ces sections donnèrent une signification aux idées réformatrices durant plusieurs décennies avant que le mouvement ne s'essouffle à la fin des années 1950.

Plusieurs tentatives de regroupement de sociétés réformatrices virent le jour: 1962-1963 le concordat de Olten, hiver 1965-1966 formation d'un groupe d'intérêt et le groupe bernois de 1968 à 1981. Tous disparurent pour diverses raisons (essentiellement par désintérêt). E reste à remarquer que la Réforme de 1983 n'a pas connu plus de gloire que les tentatives précédentes et que sa dissolution fut prononcée à l'AG d'Appenzell le 27 août 1993.

c. La Fédération Romande de la SES (FR)

Fondée au cours des années 1960, la FR s'organisa autour d'un comité chargé d'épauler le ou les membres romands du CC. Bien que n'étant pas une institution supra-section, la FR a pour charge d'entretenir le meilleur contact possible entre les sections membres, notamment par des séminaires, des rencontres de comité ainsi que des sorties récréatives. Rapidement, l'esprit romand montra quelque réticence face aux engagements et aux principes imposés par la partie alémanique de la SES.

L'idéologie consiste à renforcer les liens amicaux entre les sections romandes et à défendre leurs intérêts au sein de la SES. En droite ligne de cette idéologie découlent les objectifs que s'est fixés la FR:

- aider les sections à réaliser l'idéal de la SES, notamment en leur expliquant le programme d'activités de la SES présenté par le CC, en coordonnant les activités des sections, en favorisant la cohésion entre ses sections et leurs membres, en assurant un contact étroit avec les organes centraux ou en développant les relations avec les autres groupements de la SES
- réunir les romands sous une seule bannière
- proposer des candidats romands de qualité aux postes-clé de la SES (CC, commissions).

Les sections membres de la FR sont Activitas (Fribourg), Agaunia (St-Maurice), Greviria (Bulle), Himéria (Porrentruy), Lémania (Lausanne), Nuithonia (Fribourg), Rhodania (Sion), Salévia (Genève), Sarinia (Fribourg), Romania Bernensis (Berne), Romania Turicensis (Zurich), Anc. Activitas, Anc. Agaunia, Anc. Arvésia, Anc. Nuithonia, Anc. Rhodania, Anc. Romania Bernensis, Anc. Romania Turicensis, Anc. Sarinia, Jurassia, Vieille Lémania,

Vieille Salévia, Association Cantonale Fribourgeoise, Vallensis, Cincinela (observateur). Certaines de ces sections sont suspendues.

Le comité de la FR est formé par un président (actif, membre d'une section académique ou technique, responsable en particulier des sections d'actifs), un vice-président (actif, responsable en particulier des sections d'anciens), un secrétaire-caissier (normalement un ancien), un représentant des anciens et un délégué gymnasial. Le comité est élu pour un an à l'exception du délégué gymnasial élu pour deux ans. Le président est rééligible pour un an, sa charge est assumée à tour de rôle par les sections académiques, si possible.

Le comité doit essentiellement s'atteler à organiser l'Assemblée des Délégués (AD), à visiter les sections et les informer sur ce qui se passe dans la SES et dans les autres sections.

Les activités de la FR sont:

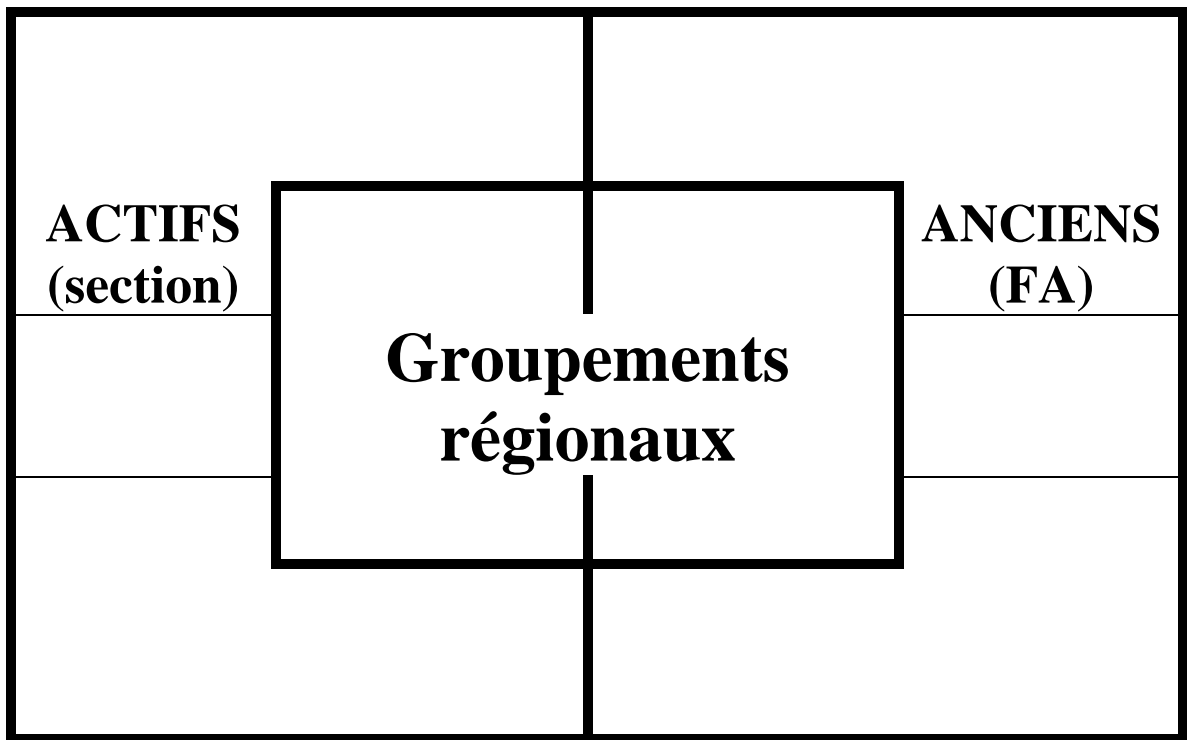
- AD de la Fête Centrale
- AD d'automne (élection du comité)
- week-end de ski
- manifestations de différentes sections auxquelles la FR s'associe et associe les autres sections
- conférences
- journées récréatives en commun.

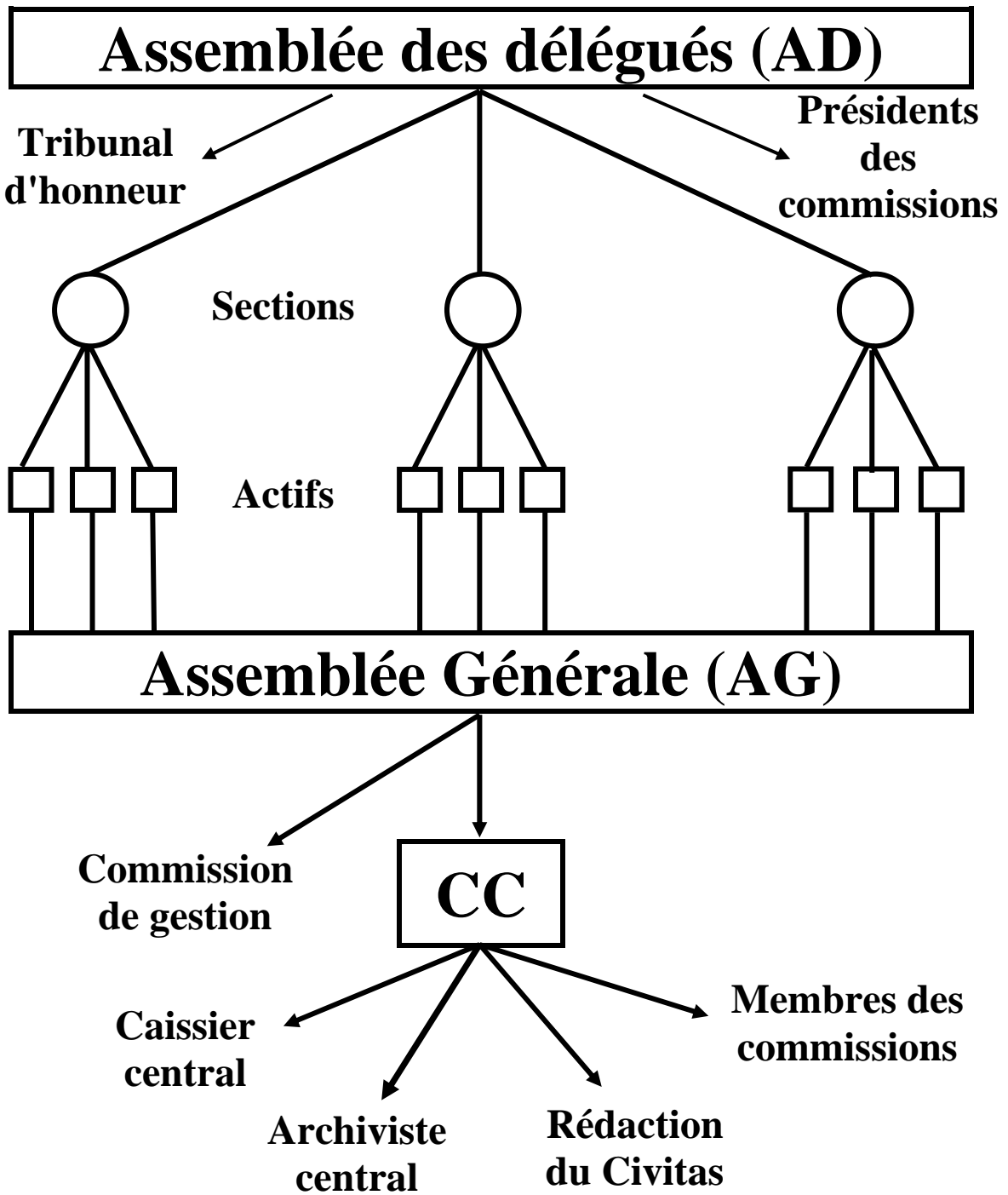
Il reste à remarquer que toutes les sections romandes de la SES sont rattachées à la FR; cela concerne les sections d'actifs et d'anciens. Cependant, l'histoire récente montre que malgré le nombre imposant de ses membres, la FR a beaucoup de chemin à faire. Alors qu'elle prétendait en 1991: "La FR a atteint une certaine unité, fragile certes, mais elle entend affermir sa position au sein de la SES et mieux y faire entendre sa voix", l'inertie, le manque d'intérêt, voire l'incompétence de ses dirigeants a permis l'émergence de situations tenant plus du théâtre guignol que de la société d'étudiants portant couleurs et cela d'autant plus qu'aucun romand n'a fait partie du CC depuis plusieurs années. En dépit de cela, l'AD de Lausanne en automne 1994 a laissé transparaître une ferme volonté de la FR de se refaire une "virginité" en profitant d'un courant de conservatisme de bon aloi ainsi que d'une attitude plus favorable à l'échange avec la majorité alémanique.

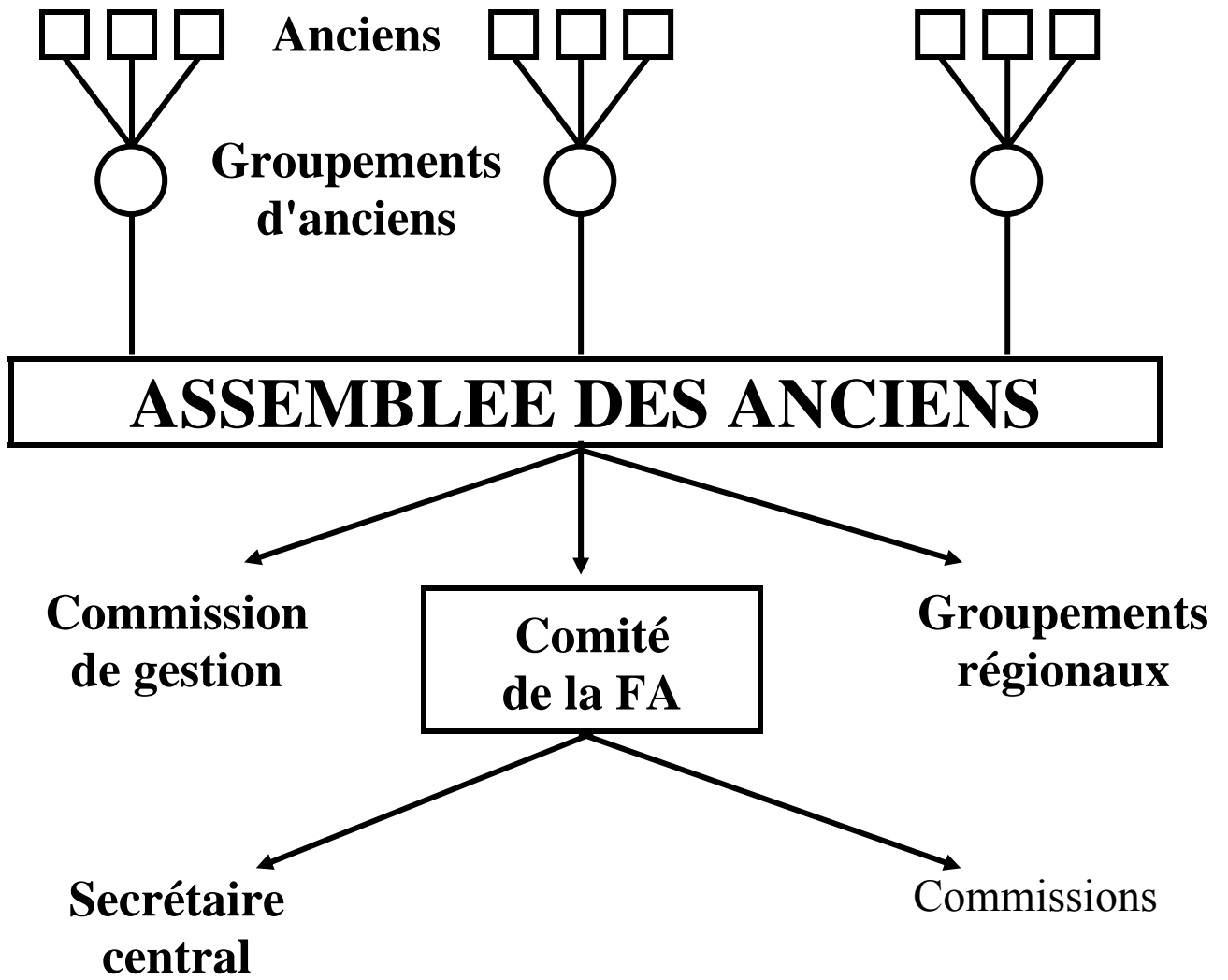
Les premières conséquences de ce nouvel envol se font déjà sentir au printemps 1995: un candidat romand à la présidence centrale, un candidat romand au comité central et, évidemment, l'élaboration d'un dossier de formation romand (celui que tu es en train de lire...).

III. LA SECTION

Annexe 1: Structure de la SES (I)







DEVOIRS DES MEMBRES

- a. Participation et engagement
- b. Respect des directives du CC
- c. Devoir d'inscription dans une section
 - d. Fondation d'une section
- e. Entrée dans une association régionale
 - f. Participation à l'AG
- g. Se procurer les StC, le manuel, le livre de chant et le ruban de la SES
 - h. Payer la cotisation annuelle

DROITS DES MEMBRES

- a. Droit de vote à l'AG
- b. Droit d'être élu et d'élire au CC et à la Commission de gestion
- c. Droit de proposer la révision totale ou partielle des statuts
- d. Droit de demander son entrée dans une section
 - e. Entrée dans une association régionale

DEVOIRS DES SECTIONS

- a. Faire approuver les statuts par le CC
 - b. Couleurs et nom
 - c. Respect des directives du CC
 - d. Assurer la formation
- e. Participation aux séminaires de cadres
 - f. Avis de reconstitution

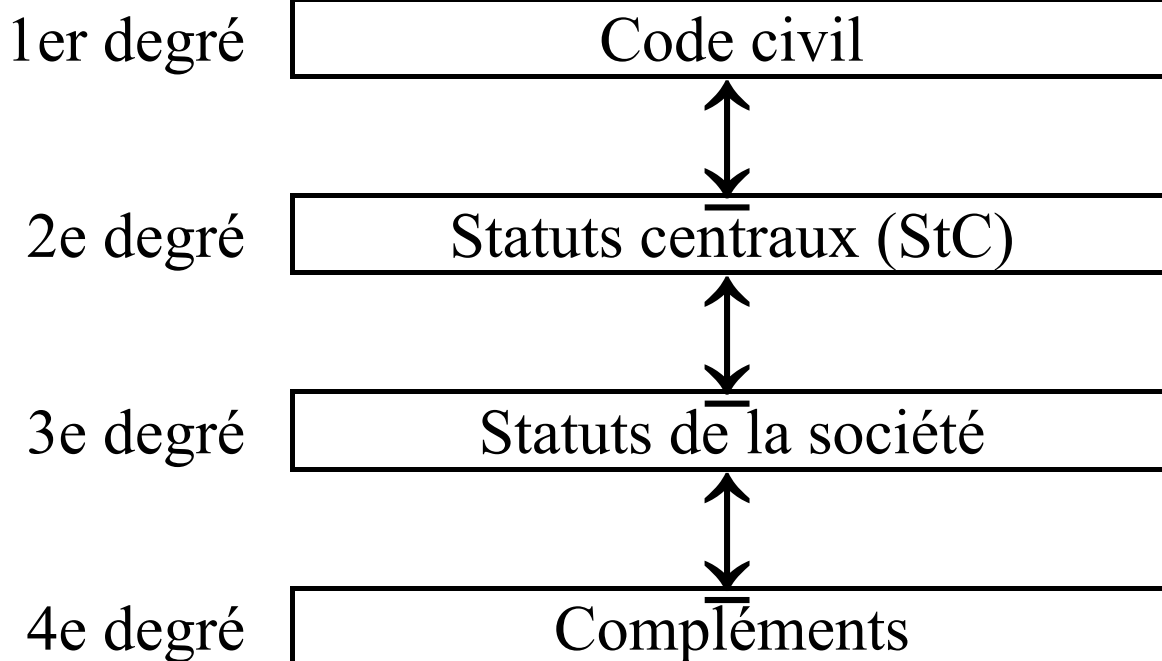
Communication au CC et au secrétaire central

DROITS DES SECTIONS

- a. Adoption d'un Coutumier (approbation par le CC)
 - b. Exclusion d'Actifs
- c. Droit de proposition et de vote à l'AG
 - d. Droit d'être élu à l'AD

RÔLE DU CODE CIVIL, DES STATUTS CENTRAUX ET DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Hiérarchie des normes



Chaque degré doit être en accord avec le degré supérieur.

Le Code civil et les StC ont force obligatoire également dans le cadre des statuts de la société.

Prière de la Société des Etudiants Suisses

Dieu, notre Père,
Tu as réuni dans la Société des Etudiants
Suisses
des fils qui vivent de la même foi.

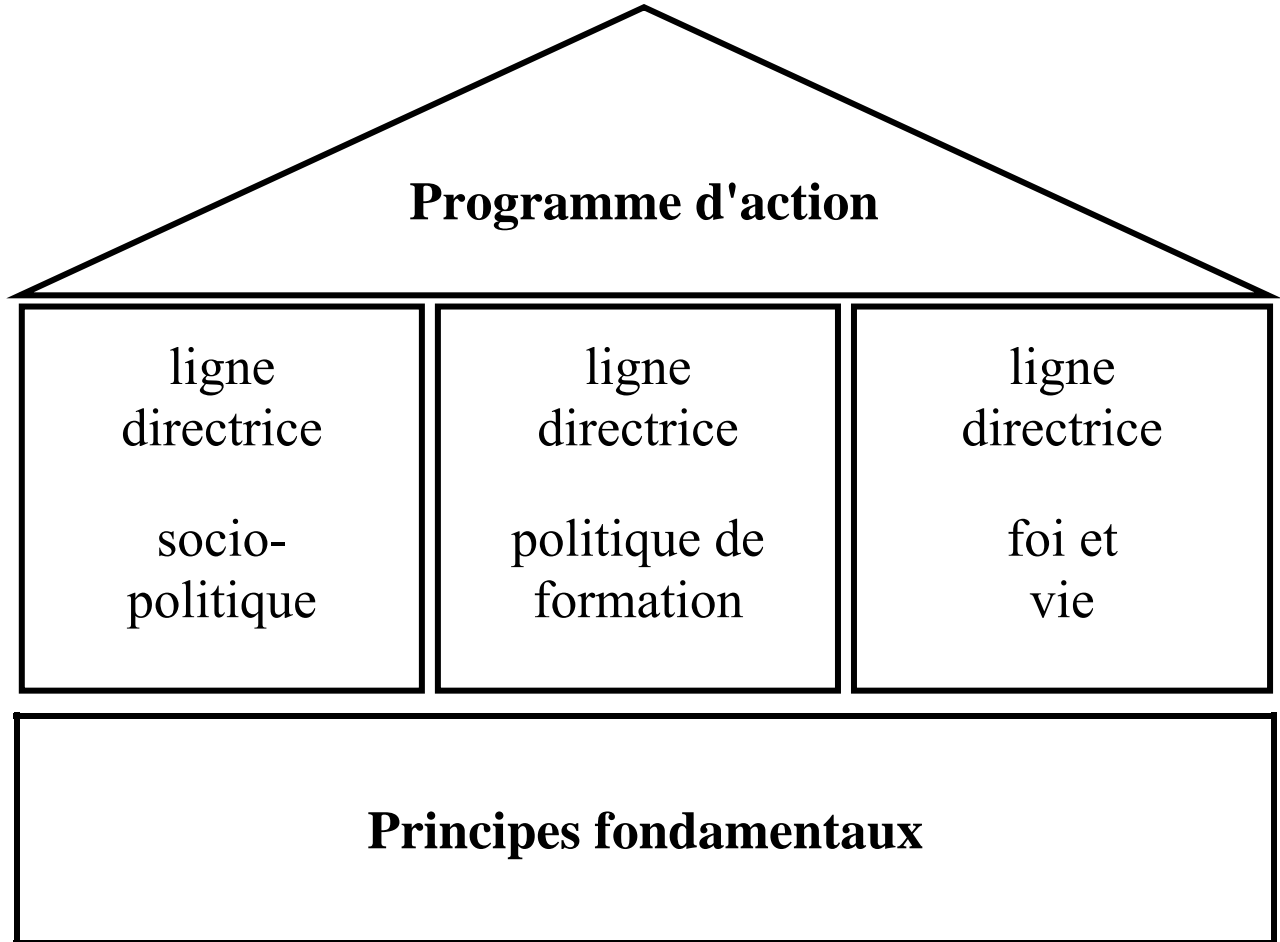
Accorde-nous la grâce
de vivre notre amitié
dans la vérité de ton amour.

Par la force de ton Esprit-Saint,
éclaire nos intelligences
pour que nous puissions toujours concilier
sagesse humaine et foi divine.

Par ton Fils Jésus,
Tu nous appelles à la sainteté;
apprends-nous à accueillir ses dons
et à les faire fructifier.

Ainsi serons-nous dans ton Eglise,
un signe visible de ta présence en notre
monde.
Amen.

STRUCTURE DES PAPIERS FONDAMENTAUX



Principes de la Société des Etudiants Suisses

Le plan:

I. Principes fondamentaux

II. Lignes directrices

1. Ligne directrice socio-politique
2. Ligne directrice de la politique de formation
3. Ligne directrice foi et vie

III. Programme d'action

I. Principes fondamentaux

1. La Société des Etudiants Suisses (SES) rassemble des étudiants chrétiens, jeunes et anciens. Ses buts fondamentaux sont l'entretien de l'amitié, l'approfondissement de la foi chrétienne ainsi que la formation générale, en insistant sur la formation et l'action politique.

Amitié

2. Les membres de la SES cultivent une amitié durable entre les générations, les représentants des différentes cultures, langues nationales et confessions.

Foi chrétienne

3. Conscients de leur héritage historique, ils orientent leurs pensée et leurs actions d'après l'Evangile et les principes de la doctrine sociale de l'Eglise catholique.
4. Ainsi qu'ils comprennent le monde non pas comme fruit du hasard, mais comme création divine qu'il faut respecter. De plus, ils voient dans chaque homme l'image de Dieu, fondement de la dignité humaine.

Formation et action

5. La formation assure l'épanouissement de la personne et le bien-être de la communauté. La SES forme ses membres pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et responsables.
6. La SES s'engage pour des causes politiques. Elle n'est pas un parti politique, mais cherche à lier des contacts informels avec les partis proches de sa pensée.

Science

7. Les membres de la SES s'engagent pour la liberté dans l'enseignement et la recherche. Cette liberté doit cependant s'exercer de manière responsable.

Annexe 8: Principes de la SES

8. La SES encourage le libre choix des études. Se basant sur l'idéal humaniste, elle favorise les discussions interdisciplinaires.

Société et Etat

9. Toute activité de la société et de l'Etat trouve ses limites dans la notion de dignité humaine. La famille en tant que noyau de la société doit se trouver au centre de tous les plans et agissements politiques.
10. Les membres de la SES reconnaissent les valeurs fondamentales de notre état de droit libéral et social. Ils approuvent son caractère démocratique et fédéraliste.
11. Ces principes fondamentaux sont à expliquer et à développer dans différentes lignes directrices, à savoir:
 - la ligne directrice socio-politique
 - la ligne directrice de la politique de formation
 - la ligne directrice " Foi et Vie ".
12. La comité central (CC) formule, dans le cadre d'un programme d'action, des exigences et propose des activités concrètes.

II. Lignes directrices

1. Ligne directrice socio-politique

Création et environnement

13. La nature n'est pas un réservoir inépuisable. L'individu ne peut se servir de ses ressources sans égard. Au contraire, il doit la respecter avec ses lois et ses limites. Ce n'est que par un changement de comportement que l'homme pourra laisser aux générations futures un environnement vivable.
14. La société, l'Etat et l'économie doivent trouver un moyen d'utiliser les ressources naturelles de manière économique et de réduire au minimum la dégradation du milieu ambiant. Ils doivent s'efforcer de réaliser un équilibre entre l'homme et la nature.

Famille et société

15. L'importance de la famille trouve son fondement dans les trois éléments caractéristiques du mariage chrétien:
16. - La confiance mutuelle créée par les liens du mariage permet aux conjoints de s'épanouir et de s'entraider.
17. - Par la procréation et l'éducation de leurs enfants, les époux remplissent leur devoir de fécondité.
18. - Dans le mariage se réalise le salut divin pour les époux.
19. C'est pourquoi le mariage et la famille doivent être protégés et encouragés.
20. L'égalité des droits entre hommes et femmes doit être réalisée dans tous les domaines socio-politique.
21. Etant donné ses responsabilités futures, la jeunesse doit être suivie dans son développement.
22. Les personnes âgées, les infirmes et les invalides font partie intégrante de notre société. Par conséquent, ils ont droit à une aide personnelle et institutionnelle. Ils doivent pouvoir participer à la vie communautaire.
23. Une attention particulière est à vouer aux groupes marginaux. Il faut déceler les raisons de leur situation pénible et prendre des mesures efficaces pour améliorer leur situation.

Etat et politique

24. Notre Etat offre des conditions favorables à la réalisation d'une société juste.
25. Il faut veiller activement à conserver et à favoriser ces conditions surtout lorsqu'elles sont en danger:

Annexe 8: Principes de la SES

26. - dans la démocratie: la passivité du peuple dans l'exercice de sa responsabilité politique peut mettre en question les processus de décisions démocratiques. Il faut sensibiliser la population en l'intéressant à la chose publique et lui donner une information compréhensible.
27. - dans le fédéralisme: l'Etat doit respecter davantage les particularismes régionaux et s'opposer ainsi à la centralisation qui sévit de plus en plus dans notre pays.
28. - dans la liberté: des interventions inutiles de l'Etat entravent exagérément les libertés individuelles. La plus petite communauté doit pouvoir assumer la plus large responsabilité possible.
29. - dans le domaine social: le vieillissement accru de la population et le prolongement de la durée de la formation mettent sérieusement en danger le financement de nos institutions sociales. Cette situation nécessite une grande solidarité dans la population.
30. Notre liberté et notre indépendance sont à conserver grâce à une défense générale crédible et en particulier grâce à une armée de milice forte et apte à servir.
31. Notre neutralité armée et permanente nous permet aussi, dans le cadre de notre politique étrangère, de notre politique de sécurité et de notre politique économique, de nous engager pour un monde juste et libre dans la paix.

Travail et économie

32. En travaillant, l'homme contribue à l'accomplissement de la création de Dieu. Le travail est un facteur important d'une vie épanouie et assurée.
33. La communauté doit créer des conditions permettant à l'individu de travailler et ceci de manière digne.
34. Une bonne situation du marché du travail est une condition nécessaire à la prospérité générale de notre pays. L'économie doit réagir aux défis nationaux ou internationaux qui se présentent à elle par un système de concurrence saine et une politique d'innovation basée sur la qualité. Les petites et moyennes entreprises participent éminemment à ce processus.
35. L'agriculture doit être protégée à cause de son importance pour l'approvisionnement du pays et l'entretien du paysage; cette protection doit viser à un revenu suffisant pour le paysan et à une production alimentaire assurée qui corresponde aux exigences de l'environnement.
36. Concernant l'économie sociale de marché, l'Etat doit mener une politique économique globale à long terme qui respecte les données susmentionnées et qui s'attaque non seulement aux symptômes mais surtout aux causes des problèmes.

Culture

37. La culture puise son origine dans la force créatrice de l'homme. L'Etat ne peut donc pas la diriger unilatéralement. Le soutien qui lui est nécessaire ne doit déterminer en aucune façon son contenu.
38. La politique culturelle doit sauvegarder la diversité et le développement culturels en Suisse et les soutenir lorsque cela dépasse les moyens de la population.
39. Dans ce contexte, l'Etat tient compte des moyens d'expression nouveaux, mais aussi et surtout des moyens d'expression traditionnels.

2. Ligne directrice de formation

Formation

40. La formation est l'éducation de la personnalité de l'homme par lui-même et par des apports extérieurs. L'idéal est de former à la fois la raison et la volonté, la main et le cœur.
41. La formation a pour but la compréhension par l'individu de sa propre personnalité et du monde qui l'entoure. Cette orientation de base lui permettra d'agir dans et sur son environnement, toute action présupposant une perception et une réflexion critiques. La formation doit ouvrir à la tolérance.

Homme et formation

42. Comme chrétien, tout membre de la SES doit donner l'exemple d'un comportement consciencieux et soucieux du bien commun, particulièrement dans les domaines des études et de la recherche.
43. La formation, axée sur la personnalité, rendra l'individu capable de gérer harmonieusement son temps de travail et ses loisirs. L'instruction, quant à elle, a pour but la compétence professionnelle.
44. La formation et l'instruction permettent à l'individu de s'épanouir ainsi que de participer à la vie sociale.
45. A notre époque dominée par la technique, il est impétueux de s'attacher aux valeurs qui permettent à l'individu d'affronter le monde au plan spirituel et moral.
46. La spécialisation, indispensable de nos jours, doit être accompagnée d'une vaste culture générale qui pourra ainsi éviter au spécialiste une crise d'identité.

Société et formation

47. En matière d'éducation, la famille pose la première pierre. L'école, l'Eglise ainsi que les associations y participent également et en favorise le prolongement durant toute la vie. Dans cette optique la SES veut accomplir sa mission de formation.
48. La politique de formation et la politique sociale sont en corrélation étroite: la société dépend d'un bon système de formation; inversement, les établissements de formation de tous degrés doivent transmettre les valeurs relatives à leurs buts sociaux. La formation doit développer l'acuité de jugement et d'action rendant l'individu apte à critiquer l'environnement social et l'amenant à une action concrète sur celui-ci.

Etat et formation

But

49. La configuration géographique et structurelle de notre pays présente certains désavantages à compenser par la mise sur pied et le maintien d'une formation optimale.

Annexe 8: Principes de la SES

50. L'Etat et l'économie doivent offrir des places de formation professionnelles et académiques qualitativement et quantitativement suffisantes.
51. L'Etat doit assurer les conditions nécessaires à cet effets par des lois-cadres. Celles-ci doivent favoriser l'établissement, le maintien et le développement d'une structure souple, adaptée au système de formation et de recherche, capable de réagir à temps et efficacement à l'évolution de la société, de la science, de l'économie et de la technique.
52. L'Etat, le secteur économique et les hautes écoles seront garants d'une adaptation constante des connaissances au niveau international.

Conditions

53. Le principe du libre choix des études et de la profession fait partie des exigences d'une société libérale développée.
54. Pour que l'égalité des chances lors du choix des études ou de la profession soit respectée, toute forme de numerus clausus sera rejetée.
55. L'admission aux établissements de formation ne dépendra pas des possibilités financières des étudiants ou de leur répondant matériel. Il incombe donc à l'Etat de garantir aux étudiants un soutien financier adéquat et harmonisé.
56. Afin d'offrir à l'individu de nombreux critères de décisions quant à son orientation professionnelle, l'Etat doit informer amplement et à temps des possibilités et des programmes d'instruction, des perspectives professionnelles et du soutien financier aux études.
57. L'Etat garantira la liberté de l'enseignement et de la recherche. Un des éléments de cette liberté est l'autonomie administrative des universités et des établissements supérieurs. L'administration sera assurée en commun et conformément à leurs positions respectives par les professeurs, les assistants et les étudiants. La SES encourage ses membres à assumer leur responsabilité dans ce domaine.
58. L'autonomie administrative oblige les universités et les établissements supérieurs à une coordination.
59. La SES défend ses intérêts au sein d'une association d'étudiants nationale.
60. Les limites de la liberté de l'enseignement et de la recherche sont fixées par la dignité humaine et le bien commun. L'Etat garantit ces limites et l'individu est responsable, en sa conscience, de leur respect.

Contenu

61. Par l'union de l'enseignement et de la recherche, la formation transmise aux étudiants restera conforme aux données les plus récentes de la science.
62. Dans les gymnases, l'accent sera mis sur une formation solide et générale. Des possibilités de travail créatif et indépendant seront fournies sur la base de l'idéal humaniste.

Annexe 8: Principes de la SES

63. A l'université et dans les établissements supérieurs, les études comprendront un enseignement de base et enseignement d'approfondissement. L'enseignement de base procure à l'étudiant les notions fondamentales de la branche concernée et introduit aux méthodes et aux instruments de la science. L'enseignement d'approfondissement donne une connaissance scientifique approfondie de la spécialité. Un diplôme postgrade permet d'acquérir des connaissances complémentaires.
64. La formation sera complétée par des stages. Les semestres suivis dans d'autres universités, suisses ou étrangères, devront être reconnus et favorisés.

3. Ligne directrice foi et vie

Principes

65. Dans le Christ, le fils de Dieu devenu homme, Dieu le Père a fait de son amour pour les hommes qu'il veut rassembler dans une grande famille. Dans le Christ, ce Dieu mystérieux et insaisissable est venu dans notre monde pour sauver les pêcheurs par sa miséricorde.
66. Le Christ est entré dans l'éternité. Son passage, rapprocher Dieu des hommes et les hommes de Dieu, est perpétué dans la force de l'Esprit saint et, dans le temps, par son Eglise.
67. L'Eglise est une communauté de foi. Sa doctrine, fondée sur l'Évangile, est condensée dans le credo.
68. Une personne devient membre de l'Eglise par le sacrement du baptême. Celui-ci donne le droit de prendre part à la vie de l'Eglise, mais aussi le devoir d'apporter sa contribution, en tant que chrétien responsable, à l'avènement du royaume de Dieu.
69. Le baptême est le lien qui unit les différentes Eglises et qui doit encourager à collaborer dans les questions communes.
70. Par l'Eucharistie, respectivement la Cène, le lien des croyants avec Dieu et entre eux est entretenu, enrichi et consolidé.
71. L'Eglise n'est pas là seulement pour elle-même, mais au service du monde. Là où règnent la méfiance et le doute, elle doit révéler sa foi, là où règne le désespoir, son espoir, là où règnent la haine et l'indifférence, la force de son amour.

Image directrice

Responsabilité vis-à-vis de Dieu

72. La SES en tant que communauté de chrétiens:
73. attend de chacun de ses membres qu'il assume personnellement sa foi selon les directives de son Eglise
 - dans la prière,
 - en participant aux services religieux et à la vie de sa paroisse,
 - dans sa vie de tous les jours;
74. attend de chaque section qu'elle soit un exemple de communauté chrétienne en
 - respectant, encourageant et fortifiant la foi personnelle de chacun de ses membres,
 - discutant des principes et formes d'une vie chrétienne,
 - témoignant ouvertement de son appartenance chrétienne par des manifestations religieuses qui tiennent compte de la croyance de ses membres;

Annexe 8: Principes de la SES

75. veut en tant que société mettre sa tradition catholique au service de la communauté chrétienne en
- offrant à ses membres et sections des possibilités de réflexion religieuse et de discussion idéologique,
 - basant son travail de formation et ses prises de position sur des principes chrétiens,
 - s'engageant politiquement et socialement pour les intérêts de l'Eglise,
 - affirmant sa dimension religieuse lors de ses manifestations.

Responsabilité vis-à-vis du prochain

76. La SES en tant que communauté de chrétiens:

77. attend de chacun de ses membres qu'il

- prenne nettement conscience pendant ses études de la responsabilité que porte tout universitaire chrétien vis-à-vis de la société et de l'environnement, et qu'il en tienne compte,
- place, dans ses agissements et ses projets, ses obligations vis-à-vis de la société et de son prochain au-dessus de son avantage personnel;

78. attend de chaque section qu'elle

- suscite et encourage la volonté de ses membres de s'engager pour l'Eglise et la société,
- ne se contente pas de vivre en un cercle fermé d'amis, mais cherche à rencontrer d'autres groupes et d'autres hommes pour dialoguer avec eux,
- reste ouverte aux problèmes sociaux auxquels ses moyens lui permettent de réagir;

79. veut en tant que société

- chercher un contact informel avec les organisations ecclésiastiques et les associations proches de sa pensée.

III. Programme d'action

Art.1 But et contenu

- ¹ Par la concrétisation des principes et des lignes directrices de la SES, le programme d'action sert à renforcer l'impact de la Société.
- ² Il contient des exigences concrètes et des directives pour des actions pratiques.

Art.2 Etablissement

- ¹ Le CC élabore le programme d'action en prenant en considération des buts à court et moyen termes.
- ² Il peut se baser sur le travail de commissions permanentes et ad hoc, garantes d'une continuité active.

Art.3 Adoption et validité

- ¹ L'AD d'automne le programme d'action sur proposition du CC.
- ² Le programme d'action entre en vigueur lors de son adoption et reste valide jusqu'à l'AD d'automne de l'année suivante.

Art.4 Réalisation

Le CC est responsable de la réalisation du programme d'action.

Art.5 Délimitation

Les dispositions juridiques de la SES demeurent réservées.

Adoptés à la 141ème AG ordinaire du 22 août 1987 à Altstätten SG.

Le président central:
Alexandre Fasel, lic. iur.

Le secrétaire central:
Stephan Landolt, cand. med.

Les sections de la Société des Etudiants Suisses

(mis à jour en 2002)

<u>Section</u>	<u>Lieu</u>	<u>Langue</u>	<u>Statut</u>	<u>Fondation</u>	<u>Type</u>
Agaunia	St. Maurice	F	Act.	1859	Gymn.
Alemannia	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1895	Acad.
Angelomontana	Engelberg	D	Act.	1856/1907	Gymn.
Berchtoldia	Bern	D	Act.	1917	Acad.
Berovia	Beromünster	D	Act.	1983	Gymn.
Bodania	St. Gallen	D	Act.	1925	Acad.
Brigensis	Brig	D	Act.	1844	Gymn.
Burgundia	Bern	D	Act.	1865	Acad.
Corona Sangallensis	St. Gallen	D	Act.	1896/1936	Gymn.
Corvina	Einsiedeln	D	Act.	1848	Gymn.
Desertina	Disentis	D	Act.	1989	Gymn.
Froburger	Basel	D	Act.	1939	Acad.
Fryburgia	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1918	Acad.
Glanzenburger	Zürich	D	Act.	1959/1976	Acad.
Goten	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1952	Acad.
Kybelia	St. Gallen	D	Act.	1999	Acad.
Kyburger	Zürich	D	Act.	1912	Acad.
Lémania	Lausanne	F	Act.	1891	Acad.
Leonina	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1896	Acad.
Markovia	Nuolen	D	Act.	1964	Gymn.
Monte Pacis	Gossau	D	Act.	1998	Gymn.
Neu-Romania	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1938	Acad.
Neu-Welfen	Zürich	D	Act.	1946	Acad.
Nothensteiner	St. Gallen	D	Act.	1984	Ing.
Notkeriana	St. Gallen	D	Act.	1990	Acad.
Nuithonia	Fribourg	F	Act.	1845	Gymn.
Palatia Solodorensis	Solothurn	D	Act.	1955/1987	Gymn.
Penthesilea	Appenzell	D	Act.	1993	Gymn.
Rauracia	Basel	D	Act.	1863	Acad.
Rezia	Fribourg	R/D	Act.	1939/1957	Acad.
Rotacher	Appenzell	D	Act.	1941	Gymn.

Annexe 9: Sections de la SES

Rusana	Altdorf	D	Act.	1859/1918	Gymn.
Sarina	Fribourg	F	Act.	1895	Acad.
Seetalensis	Hochdorf	D	Act.	1975/1982	Gymn.
Semper Fidelis	Luzern	D	Act.	1843	Gymn.
Staufer	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1937	Acad.
Steinacher	St. Gallen	D	Act.	1953	Acad.
Struthonia	Stans	D	Act.	1909	Gymn.
Suitia	Schwyz	D	Act.	1843	Gymn.
Surlacia	Sursee	D	Act.	1991	Gymn.
Turicia	Zürich	D	Act.	1861	Acad.
Waldstätia	Luzern	D	Act.	1891	Acad.
Welfen	Zürich	D	Act.	1921	Acad.
Wikinger	Immensee	D	Act.	1961/1968	Gymn.
Zähringia	Freiburg i. Ue.	D	Act.	1843	Gymn.
Helvetia Freiburg i. Br.	Freiburg i. Br.	D	Etranger	1843	Acad.
Helvetia Lovaniensis	Leuven	D	Etranger	1872	Acad.
Helvetia Monacensis	München	D	Etranger	1844	Acad.
Helvetia Oenipontana	Innsbruck	D	Etranger	1860	Acad.
Helvetia Romana	Roma	D	Etranger	1850/1931	Acad.
Helvetia Tubigensis	Tübingen	D	Etranger	1849/1964	Acad.
Abbatia Wilensis	Wil	D	Susp.	1978	Gymn.
Activitas	Fribourg	F	Susp.	1917	Ing.
Curiensis	Chur	D	Susp.	1868	Acad.
Gréviria	Bulle	F	Susp.	1989	Gymn.
Gundoldinger	Horw/Luzern	D	Susp.	1958	Ing.
Habsburger	Brugg/Windisch	D	Susp.	1966	Ing.
Lepontia	Tessin + it. GR	I	Susp.	1885	Acad.
Lepontia Friburgensis	Fribourg	I	Susp.	1915	Acad.
Munatia	Basel	D	Susp.	1991	Gymn.
Ruithonen	Burgdorf	D	Susp.	1900	Ing.
Salévia	Genève	F	Susp.	1876	Acad.
Subsilvania	Sarnen	D	Susp.	1860	Gymn.
Agorà	Freiburg i. Ue.	D	Inact.	1971	Acad.
Daltonia	Muttenz	D	Inact.	1976	Ing.
Himéria	Porrentruy	F	Inact.	1925	Gymn.

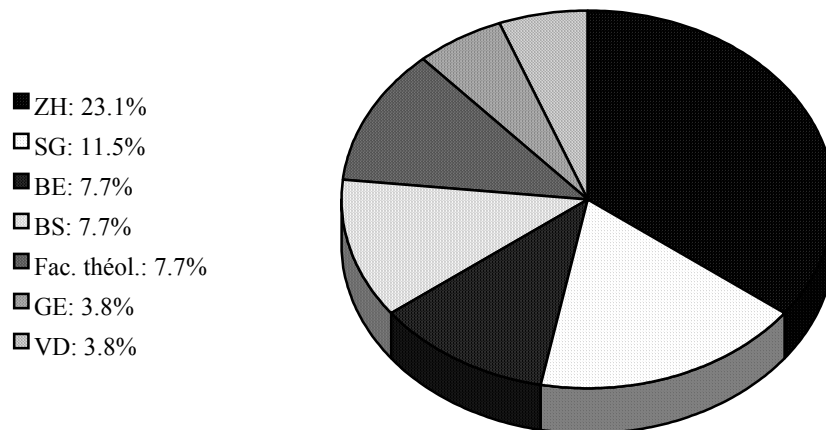
Annexe 9: Sections de la SES

Lepontia Bernensis	Bern	I	Inact.	1931	Acad.
Orion	Zürich	D	Inact.	1963	Acad.
Paludia	Heerbrugg	D	Inact.	1991	Gymn.
Rhodania	Sion	F	Inact.	1846	Gymn.
Romania Bernensis	Bern	F	Inact.	1945	Acad.
Romania Turicensis	Zürich	F	Inact.	1930	Acad.
Saruna	Sargans	D	Inact.	1992	Gymn.
Turania	Winterthur	D	Inact.	1892	Ing.

Quelques éléments statistiques (1993)

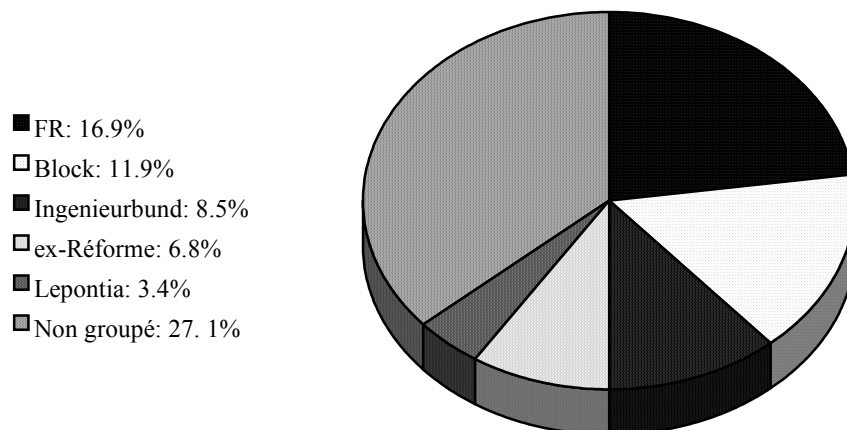
a) Villes d'études universitaires

Pourcentage selon les lieux d'études:



b) Groupements de la SES

Pourcentage selon les groupements:



c) Etat des sections

